



**Une moyenne  
des échanges  
commerciaux  
de 8 milliards  
de dollars/an** Page 4

PARUTION DANS UNE SEMAINE DU CAHIER DES CHARGES DE L'IMPORTATION DE VÉHICULES NEUFS

# MARCHÉ AUTO :

## LA TENDANCE BAISSIÈRE DES PRIX SE CONFIRMERA !



© Photo : D.R.

Tout s'est passé si vite. Le Gouvernement a réussi à désamorcer et à régler de nombreux problèmes à l'origine du gel de l'activité de l'importation de véhicules dans le pays, qui a provoqué, durant ces trois dernières années, une hausse vertigineuse des prix sur le marché. Des décisions sont aujourd'hui prises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en vue d'améliorer la bonne gouvernance de ce secteur, à travers la révision des aspects juridiques et réglementaires de l'activité des concessionnaires, mais aussi les conditions d'investir dans l'industrie de l'automobile dans le pays. **LIRE EN PAGE 2**

RAPPORT DU FMI DE 2022

## L'ALGÉRIE PASSE DU STATUT «EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT» À PAYS «ÉMERGENT»

PAGE 2



FOOTBALL

**Le club doit être  
un «carrefour»  
sportif de  
formation et de  
communication**

Page 16

DROIT SYNDICAL ET RÈGLEMENT DES CONFLITS DE TRAVAIL



**«Le projet de loi  
doit définir les  
secteurs sensibles  
où les grèves sont  
interdites»** Page 3

## TRANSPORT UNIVERSITAIRE

### Lancement officiel de l'application «MyBus»

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, a annoncé, hier dimanche, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, le lancement officiel de l'application «MyBus» pour le transport universitaire. Selon le communiqué du ministère, l'application fournira désormais ses services au niveau de 10 lignes, avant de s'étendre à toutes les lignes nationales, à la fin de l'année en cours et au début de la suivante.

## ORAN

### Colloque international sur «L'Algérie dans le Monde arabe, profondeur de l'histoire, enjeux du présent et perspectives de l'avenir»

Les travaux du colloque international sur la dimension arabe de la révolution algérienne intitulé «L'Algérie dans le Monde arabe, la profondeur de l'histoire, les enjeux du présent et les perspectives d'avenir» ont débuté, lundi à Oran, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droits, Laïd Rebigua.

## MAE

### Lamamra s'entretient avec son homologue yéménite

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, s'est entretenu dimanche soir avec son homologue yéménite, Ahmed Awad bin Mubarak, qui effectue une visite de travail en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de leurs entretiens, les deux ministres des Affaires étrangères ont «passé en revue les relations de fraternité et de coopération entre les deux pays frères et les moyens de les renforcer» et se sont concertés sur «les principales questions liées au Sommet arabe prévu à Alger les 1<sup>er</sup> et 2 novembre», a précisé le communiqué.

Parution dans une semaine du cahier des charges de l'importation de véhicules neufs

# Marché auto : la tendance baissière des prix se confirmera !

**Tout s'est passé si vite. Le Gouvernement a réussi à désamorcer et à régler de nombreux problèmes à l'origine du gel de l'activité de l'importation de véhicules dans le pays, qui a provoqué, durant ces trois dernières années, une hausse vertigineuse des prix sur le marché.**

Des décisions sont aujourd'hui prises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en vue d'améliorer la bonne gouvernance de ce secteur, à travers la révision des aspects juridiques et réglementaires de l'activité des concessionnaires, mais aussi les conditions d'investir dans l'industrie de l'automobile dans le pays.

Et, pour redynamiser ce secteur percuté de plein fouet par la double crise financière et sanitaire, le Gouvernement a opté pour «des solutions radicales», pour préserver l'intérêt économique du pays ainsi qu'à protéger le consommateur contre la spéculation, et les vieilles arnaques. La relance du secteur de l'automobile aujourd'hui rentre dans sa dernière ligne droite.

Le Gouvernement est sommé de publier d'ici une semaine le cahier des charges de l'activité des concessionnaires d'importation de véhicules neufs.

Cette directive donnée, avant-hier, par le Président Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres consacrée à plusieurs dossiers importants relevant du secteur économique, socio-économique et juridique, devrait soutenir la baisse des prix des véhicules d'occasion sur le marché, entamée depuis quelques jours.

Ce cahier de charges en question devrait, selon lui, «mettre fin aux anciennes pratiques qui ont épuisé les citoyens et le Trésor public», appelant les autorités à plus de rigueur et de vigilance quant au contournement par certaines parties des textes de loi. Le chef de l'Etat a insisté, dans ce sens, sur l'impératif de faire «la distinction entre l'activité des concessionnaires importateurs et celle des fabricants, et s'orienter vers une industrie mécanique suivant des normes technologiques moderne», indique le communiqué du Conseil des ministres.

Les conditions et modalités d'exercice de ces deux activités



■ Tebboune a ordonné de veiller «à ce que l'exportation des voitures depuis l'Algérie après leur importation ne se fasse pas au détriment du marché national, des besoins des citoyens et avec les fonds du Trésor public». (Photo:DR)

seront précisées et définies par le prochain cahier des charges. Il a aussi ordonné de veiller «à ce que l'exportation des voitures depuis l'Algérie après leur importation ne se fasse pas au détriment du marché national, des besoins des citoyens et avec les fonds du Trésor public».

La nouvelle stratégie de relance du secteur mise en place vise à asseoir une industrie automobile solide, pérenne et durable.

L'Etat encourage et soutient l'importation des véhicules électriques et hybrides. Une priorité qui deviendra aussi un objectif

dans l'avenir.

Quant à l'objectif principal du Gouvernement, actuellement, il serait, selon le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, de trouver des solutions radicales au dossier de l'automobile, afin de rattraper les pertes financières causées par la gestion «catastrophique» de ce secteur auparavant, évoquant une importation de voitures de «15 milliards de dollars en 2012 et 2013».

Le montage automobile est inacceptable, tout doit être reconstruit sur de nouvelles bases.

Les constructeurs automobiles

intéressés par la fabrication de voitures sur le sol algérien doivent se conformer aux règles et conditions préétablies par le Gouvernement. Ce dernier travaille, en parallèle, pour finaliser dans les délais exigés par le chef de l'Etat le cahier des charges de l'activité de concessionnaire d'importation et de vente de véhicules neufs, mais aussi de l'activité d'importation des véhicules d'occasion de moins de trois ans, qui devrait reprendre d'ici le début de l'année 2023, après la publication des textes réglementaires, définissant les procédures douanières et des mesures fiscales.

La décision d'autoriser à nouveau l'importation de véhicules d'occasion de moins de trois ans et de relancer l'activité de concessionnaire d'importation de véhicules neufs offre une bouffée d'oxygène au secteur de l'automobile en souffrance depuis quelques années, mais aussi au citoyen qui pourrait investir désormais dans l'achat d'un véhicule.

Les prix sont, toutefois, fixés par la loi de l'offre et de la demande. Avec la libération des importations de véhicules et la fabrication d'ici un an de la première voiture algérienne «Fiat», en partenariat avec le groupe italo-franco-américain Stellantis, la pression qui existe, déjà, sur le marché va donc tomber.

Les revendeurs commencent à céder sous cette pression.

**Samira Takharboucht**

## Rapport du FMI de 2022

### L'Algérie passe du statut «en voie de développement» à pays «émergent»

« La flambée des prix des hydrocarbures en cette année 2022 a entraîné plusieurs conséquences dans différents pays du monde, allant jusqu'à déclencher des crises économiques pour les pays qui n'en produisent pas. Pour l'Algérie, cette flambée des prix a entraîné l'augmentation de ses recettes, ce qui l'a emmenée à être placée par le FMI parmi les économies émergentes. La croissance de son produit intérieur brut de 4,7% dépasse notamment celles affichées par le Maroc (0,8%), la Tunisie (2,2%) et la Libye (1,85%).

Dans son dernier rapport sur la croissance des économies mondiales en 2022, le Fonds monétaire international (FMI) a accordé à l'Algérie une place dans le rang des économies les plus émergentes au monde (entre 3 et 6%). Ainsi, selon les prévisions du FMI, durant cette année, la croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie devra constituer 4,7% et devancer celle du Maroc avec 0,8%, de la Tunisie avec 2,2% ou encore de la Libye avec 1,85%.

Selon des analystes, cette situation est surtout liée à l'augmentation du prix du pétrole et du gaz dans un contexte de crise énergétique mondiale. D'après les données du FMI, les recettes des exportations des hydrocarbures algériennes devraient avoisiner 58 milliards de dollars en 2022, contre 34 milliards en 2021.

Quant à l'année 2023, la croissance du PIB de l'Algérie ralentirait jusqu'à 2,6%, alors que les prix des hydrocarbures et de la demande mondiale devraient baisser.

Djamila Sai

Voir sur Internet [www.lnr.dz.com](http://www.lnr.dz.com)

## REPÈRE

24<sup>e</sup> réunion du Forum des Pays Exportateurs du Gaz (GECF)

### Arkab au Caire

Le ministre de l'Energie et des Mines, Monsieur Mohamed Arkab, prendra part, mardi 25 octobre 2022, au Caire (Egypte), à la 24<sup>ème</sup> Réunion ministérielle du Forum des Pays Exportateurs du Gaz (GECF).

Cette réunion sera tenue sous la Présidence de Monsieur Tarek El Molla, ministre Egyptien du Pétrole et des Ressources Minérales, Président de la réunion ministérielle du GECF pour 2022.

Pour rappel, au cours de la tenue de la 23<sup>ème</sup> réunion ministérielle du GECF, l'Algérien Mohamed Hamel a été élu nouveau Secrétaire Général du Forum.

La 24<sup>e</sup> réunion ministérielle du GECF est l'occasion d'échanger des points de vue et d'explorer les voies et moyens de renforcer le Forum et d'élargir sa composition. Elle constitue également l'occasion de souligner à nouveau le rôle crucial du gaz naturel catalyseur de la transition énergétique et dans le développement durable.



Le GECF créé en 2001, a été transformé en décembre 2008, lors de la 8<sup>ème</sup> session informel du Forum, tenue à Moscou, en une organisation gouvernementale internationale dont le siège est à Doha, dans l'Etat du Qatar. Il est actuellement composé de 19 pays membres, en l'occurrence l'Algérie, la Bolivie, l'Égypte, la Guinée équatoriale, l'Iran, la Libye, le Nigeria, le Qatar, la Russie, Trinité-et-Tobago et le Venezuela en tant que membres, et l'Angola, l'Azerbaïdjan, l'Irak, la Malaisie, le Mozambique, la Norvège, le Pérou et les Émirats arabes unis en tant qu'observateurs.

Ensemble, ils représentent 72% des réserves mondiales prouvées de gaz naturel, 43% de la production commercialisée, 55% des exportations par gazoduc et 50% des exportations de GNL.

## Droit syndical et règlement des conflits de travail

# «Le projet de loi doit définir les secteurs sensibles où les grèves sont interdites»

**Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a instruit, avant-hier dimanche, le Gouvernement à l'effet de prendre en considération une série d'observations, parmi lesquelles l'affirmation que les mutations en cours en Algérie exigent une nouvelle organisation du domaine syndical qui puisse garantir les droits et les obligations des personnels et protéger les intérêts de la société.**

« Le projet de loi sur l'exercice du droit syndical, la prévention et le règlement des conflits collectifs de travail, présenté lors du Conseil des ministres, doit définir, avec précision, les secteurs sensibles où les grèves sont interdites. Ce texte doit être soumis aux prochains Conseils des ministres », a-t-il indiqué.

### BRÈVE

#### Coordination Nationale des Fils de Chouhada

#### Soutien total au Gouvernement et aux décisions du Président

La Coordination nationale des fils de Chouhada (CNFC) a salué hier et à travers un communiqué signé par son président, Khaled Bou-nedjma, « les décisions historiques prises par le président de la République pour l'intérêt du peuple algérien », a soutenu la CNFC. « En date du 22 octobre passé, une réunion des membres du bureau national de la Coordination nationale des Fils de Chouhadadas (CNFC) s'est déroulée au siège du Bureau national sis à Zéralda. Nous, membres du bureau national, qui a été approuvé lors de la session ordinaire du Conseil national, en date du 27 janvier 2022, dans la wilaya de Relizane en présence du procès-verbal qui sont : Khaled Bou-nedjma, Benabdellah Merhab, Djelloul Aâda Benaâllal, Mohamed Fareh, Saïd Aâssila, Chaker Kahlouch, Tayeb Boufridi et Mohamed Khtou », écrit le document de la Coordination nationale des fils de Chouhadadas. « Nous présentons, à travers cette lettre, notre soutien total au Gouvernement algérien et à sa tête, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour ses décisions courageuses prises pour l'intérêt du peuple algérien, pour la récupération de sa place diplomatique extérieure et dans les grands événements internationaux, et pour la réunification des factions palestiniennes, une décision historique qui est l'œuvre du président de la République qui, à travers ses grands efforts consentis pour le grand rassemblement des Palestiniens sous un seul mot d'ordre, et nous soutenons la décision du président de la République pour la date choisie pour l'organisation du Sommet arabe qui va abriter notre grand pays, le 1<sup>er</sup> novembre, ce jour glorieux qui a unifié le peuple algérien et explosé la Guerre de libération », rapporte le même document.

S.A.



■ Fin septembre dernier, le Gouvernement a examiné un avant-projet de loi relatif à la liberté syndicale et à la protection du droit syndical, à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail. (Photo : D.R)

Il s'agit également, lit-on à travers le communiqué du Conseil des ministres, de créer une plateforme logistique permettant la mise en œuvre du contenu de la loi qui apporte un véritable plus à l'action syndicale, telle que consacrée par la Constitution de 2020. « Les mutations en cours en Algérie exigeaient une nouvelle organisation du domaine syndical qui puisse garantir les droits et les obligations des personnels et protéger les intérêts de la société », a affirmé le chef de l'Etat. Relevant, l'impératif de définir, avec précision, dans cette loi, les attributions et limites de l'exercice syndical, en vue d'éviter tout chevauchement entre ce qui est professionnel et ce qui est purement pédagogique dans les secteurs, comme prouvé par les expériences passées. S'agissant de la révision des mesures relatives à l'allocation chômage, le chef de l'Etat a salué les

réalisations accomplies jusqu'à présent en un court laps de temps. Ordonnant, à l'occasion, la poursuite de la politique de soutien aux jeunes diplômés des universités et des instituts de formation à travers l'allocation de chômage parallèlement à un suivi permanent de l'évolution du processus de recherche d'emploi par le bénéficiaire. Et, l'intensification du contrôle sur les cas de fraude ainsi que la mise en place d'un plan statistique renouvelé comme base de données pour suivre le taux de chômage. Fin septembre dernier, le Gouvernement, réuni sous la présidence du Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a examiné un avant-projet de loi relatif à la liberté syndicale et à la protection du droit syndical, à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail, avait indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Cet avant-projet

de loi relative à la liberté syndicale a été présenté par le ministre du Travail de l'Emploi et de la sécurité sociale lors de cette réunion hebdomadaire du Gouvernement, a poursuivi la même source. « Ce texte porte sur les principes et les règles inhérents à la liberté syndicale, la protection du droit syndical et la prévention et le règlement des conflits collectifs de travail et vise, tout en renforçant l'écoute et le dialogue, à instaurer un environnement social privilégiant le règlement à l'amiable et la concertation préalable aux conflits », a noté le communiqué des services du Premier ministre. Faisant remarquer que conformément aux procédures établies, ce projet de texte, élaboré par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, sera examiné lors d'un prochain Conseil des ministres.

Rabah Mokhtari

### Avant-projet de loi organique portant statut de la Magistrature

## Tebboune se félicite des dispositions visant à consacrer l'indépendance de la Justice

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune s'est félicité, avant-hier dimanche, des dispositions contenues dans le projet de loi organique portant statut de la magistrature et visant à consacrer l'indépendance de la Justice. C'était lors du Conseil des ministres qu'il a présidé et au cours duquel il a été décidé d'examiner en profondeur ce projet de loi visant à mettre en conformité ce statut avec la lettre et l'esprit de la révision constitutionnelle du 1<sup>er</sup> novembre 2020 voulue par le chef de l'Etat qui s'était engagé à valoriser le corps des magistrats, avant de le présenter lors de prochaines réunions du Conseil. Tout en prenant en ligne de compte, note le communiqué du Conseil des ministres, la nécessité de réunir des conditions susceptibles de promouvoir davantage la justice, en tête desquelles la formation et la promotion, sur la base de la pleine maturité professionnelle des magistrats et à la lumière de leurs expériences et leurs expertises. Une meilleure prise en charge des magistrats, notamment à travers la révision de leur grille de salaires et l'amé-

lioration de leur situation familiale en matière de logement, en vue de les prévenir de toute tentation extérieure et, l'adoption de l'approche consistant à statuer dans les affaires au sein des tribunaux spécialisés, en vue de desserrer l'étai sur les magistrats et protéger aussi bien le citoyen que les intérêts de l'Etat, par la consécration de l'Etat de droit. Durant cette réunion du Conseil des ministres, Abdelmadjid Tebboune a ordonné au ministre de l'Intérieur d'instituer dans l'immédiat une fiche technique sur la situation de toutes les zones industrielles dans les wilayas en termes d'activité et de propriété foncière. L'intérêt, a-t-il affirmé, ne résidait pas dans la multitude des zones industrielles créées, mais dans leur utilité économique en termes de création d'emploi et de relance de l'économie nationale pour drainer le véritable investissement productif, et non pas par des décisions administratives. Et, a poursuivi la même source, d'enjoindre aux walis, chefs de daïras et présidents des Assemblées populaires communales, le

respect scrupuleux du jour consacré à la réception des citoyens, une fois par semaine. Et ordonné la réactivation du rôle des registres de doléances des citoyens au niveau des établissements, administrations, et organismes publics dans toutes les wilayas et les soumettre aux délégués locaux du Médiateur de la République, une fois par mois, après visa des walis de la République, et de pallier, immédiatement certaines lacunes enregistrées à la rentrée scolaire à travers les établissements éducatifs concernant la restauration et le transport. Le chef de l'Etat a également ordonné la création, dans chaque commune, des zones d'activités destinées aux jeunes et aux petits métiers en vue d'absorber le chômage. « Les directives du Président Tebboune durant cette réunion ont porté notamment sur la préparation de la relance de l'activité des zones industrielles à travers un projet de loi à présenter lors de prochaines réunions du Conseil des ministres », note le communiqué du Conseil des ministres.

R.M.

### COMITÉ NATIONAL DE PRÉVENTION

#### Traite des personnes

#### Le projet de loi globale finalisé

La traite des personnes c'est tout ce qui est lié au mauvais traitement des humains. Enlèvement, séquestration, esclavage, exploitation à des fins lucratives, travail forcé, escroquerie, tromperie, fraude et bien d'autres formes qui touchent à la sécurité et à la vie de la personne physique ou morale. Bien que le phénomène soit loin d'être alarmiste en Algérie, toutefois les hautes autorités du pays sont conscientes, elles ont déjà affûté leurs armes pour contrer toutes formes liées audit phénomène. L'achèvement, hier à Alger, de l'élaboration du projet de loi globale contre la traite des personnes par le Comité national de prévention et de lutte contre la traite des personnes, dont sont enrôlés des représentants de 20 secteurs ministériels, « est un grand pas franchi dans le cadre de la lutte contre le phénomène de la traite des êtres humains », a indiqué hier son président, Abdelghani Merabet. En effet, à l'occasion de l'ouverture hier d'un atelier national de sensibilisation sur « Le rôle du ministère des Affaires religieuses et Wakfs dans la prévention de la traite des personnes », le président du Comité national de prévention et de la lutte contre la traite des personnes, Abdelghani Merabet a déclaré que « l'Algérie, qui ne souffre pas du phénomène de la traite des êtres humains comme dans certains pays, a pris toutefois plusieurs mesures pour prévenir et combattre ce phénomène, dont le renforcement de son arsenal juridique et sa révision », dira-t-il. Le responsable du Comité national a souligné que le Comité national de prévention et de lutte contre la traite des personnes a achevé l'élaboration d'un avant-projet de loi globale visant à lutter contre le phénomène, qui sera soumis à l'instance législative pour approbation. Le Comité a programmé, dans le cadre de son effort de formation de tous les concernés par l'intervention contre la traite des personnes, à travers des sessions de formation dans le domaine de la prévention contre ce phénomène, a-t-il fait savoir, indiquant que plus de 500 personnes en ont bénéficié parmi les cadres de la Justice, de la Sûreté et de la Gendarmerie nationale et des médias. Selon lui, le ministère des Affaires religieuses et Wakfs a programmé, en coordination avec d'autres organismes, un atelier de formation d'imams et de guides religieux sur la prévention et la sensibilisation au phénomène de la traite des êtres humains, partant de leur rôle dans la communication directe avec diverses franges de la société.

S. Abi

## Libre-échange entre l'Algérie et les pays arabes et ceux de la région

# Une moyenne des échanges commerciaux de 8 milliards de dollars/an

**Les échanges commerciaux entrant dans le cadre de la Zone arabe de libre-échange (GZALE), entre l'Algérie et les pays arabes et ceux de la région, ont connus des hauts et des bas, entre excédents et déficits, depuis 2009 (date d'adhésion de l'Algérie à la GZALE et jusqu'à l'année 2021. Des échanges commerciaux qui sont appelés à la hausse, notamment après le grand retour de l'Algérie sur la scène internationale.**

Le sous-directeur de la Zone arabe de libre-échange et de l'Union africaine au ministère du Commerce et de la promotion des exportations, Abdelaziz Boucha, est revenu, hier et suite à une déclaration faite à l'APS, sur les volumes des échanges commerciaux constatés sur les onze dernières années, entre l'Algérie et les pays arabes et ceux des pays de la région, « où la valeur moyenne a atteint les 4,7 milliards de dollars par an avec les pays arabes et les 3,3 milliards de dollars avec les pays de la région », précise-t-il. Soit une valeur moyenne estimée à 8 milliards de dollars par an pour les deux zones commerciales. Dans son intervention à l'APS, Abdelaziz Boucha a fait savoir que ces échanges commerciaux ont connu des hauts et des bas depuis l'adhésion de l'Algérie à la GZALE, estimant que la valeur moyenne des échanges la plus minimale qu'a enregistré l'Algérie avec les pays arabes, dans le cadre de la zone de libre-échange, a été constatée en 2009, où le volume n'a pas franchi les 3 milliards de dollars, tandis qu'en 2013, soit quatre ans après, le volume des échanges a passé à 6,7 milliards de dollars, il s'agit de la plus grande valeur réalisée par



■ Les marchandises échangées entre l'Algérie et les pays arabes dans le cadre de la GZALE concernent divers produits dans les domaines industriel, agricole, énergétique et culturel. (Photo : DR)

l'Algérie. Par ailleurs, concernant la balance commerciale de l'Algérie avec les pays de la région, « celle-ci est à fait face, entre 2009 et 2021, à des vagues entre excédent et déficit, contrairement à la croissance positive des exportations algériennes vers les pays arabes », a estimé le sous-directeur auprès du ministère du Commerce. Le sous-directeur de la Zone arabe de libre-échange et de l'Union africaine auprès de la tutelle a indiqué, qu'« entre 2009 et 2021, la valeur moyenne des exportations algériennes vers les pays de la région a dépassé 3,3 milliards de dollars/an, représentant une moyenne de 6% de la valeur globale des exportations commerciales algériennes vers le monde au cours de la même période », note-t-il. « Quant aux importations algériennes en provenance des pays de la région, elles ont atteint en moyenne 2,4 milliards de dollars/an durant la période citée », dira plus Abdelaziz Boucha. Le représentant du ministère du Commerce a, d'autre

part, signalé le grand engagement de l'Algérie pour développer davantage ses échanges commerciaux avec les pays arabes dans la zone de libre-échange.

« Soucieuse d'honorer ses engagements relatifs notamment à l'échange des produits sans droits de douanes au sein de la GZALE, et afin de renforcer la coopération arabe commune, l'Algérie a annulé, début 2022, l'application de la liste négative de produits exclus de la franchise de droits de douanes, une mesure en vigueur depuis 2010 », a rappelé Abdelaziz Boucha. Par ailleurs, et face aux statistiques présentées par le responsable auprès du ministère du Commerce, ce dernier a estimé qu'avec les grands avantages que possèdent l'Algérie, tels que les richesses naturelles, la grande surface territoriale, le positionnement géostratégique, son tissu industriel, le pays pourrait agrandir ses volumes des échanges commerciaux vers la Grande zone arabe de libre échange. Le sous-directeur de la

GZALE, Abdelaziz Boucha a considéré que l'Algérie peut exploiter les potentialités disponibles à travers l'amélioration de la compétitivité du produit algérien, le renforcement du tissu industriel et la consécration de la culture de la production destinée à l'exportation auprès des opérateurs économiques algériens, une démarche devant permettre à l'Algérie de renforcer sa place et sa présence dans les marchés arabes », dira avec grand enthousiasme le sous-directeur auprès du ministère du Commerce. Ce dernier a préconisé que « l'Algérie doit tirer parti de la proximité et de la similarité des exigences des marchés arabes avec les produits algériens et réorienter ses exportations en direction de ces marchés », a-t-il dit. Les marchandises échangées entre l'Algérie et les pays arabes dans le cadre de la GZALE concernent divers produits dans les domaines industriel, agricole, énergétique et culturel, faut-il le rappeler.

**Sofiane Abi**

## Algérie-Arabie saoudite

# Examen des opportunités d'investissement dans différents domaines

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar a examiné avant-hier lors d'une rencontre avec le vice-président du groupe saoudien Ajlan & Bros Holding Group, Cheikh Mohamed Bin Abdulaziz Ajlan, les opportunités d'investissement et de partenariat en Algérie. C'est ce qu'a fait savoir le ministère dans un communiqué ajoutant que M. Zeghdar a abordé au cours de cette rencontre les principaux points du nouveau système d'investissement notamment les facilités et avantages accordés aux investisseurs locaux et étrangers, ainsi que les capacités et atouts naturels, géographiques, économiques et humains que recèle l'Algérie. Ce qui lui permet, selon la même source, d'attirer les plus grands projets pour répondre aux besoins du marché local et s'orienter vers l'exportation aux marchés arabes, européens et africains. Ainsi, le ministre a souligné « la volonté de l'Algérie d'établir des partenariats avec les frères saoudiens dans plusieurs domaines industriels, agricoles, énergétiques, touristiques et miniers ». Pour ce qui est du secteur industriel, M. Zeghdar a cité les industries agro-alimentaires, les industries chimiques ainsi que les industries

sidérurgiques qui constituent des opportunités pour un partenariat fructueux pour les deux parties.

De son côté, le vice-président de Ajlan & Bros Holding Group a exprimé la volonté de son groupe de réaliser de grands projets en Algérie à dimension régionale et internationale, ajoutant que « sa première visite en Algérie s'inscrit dans ce cadre afin de définir le projet ou les projets pouvant faire l'objet d'un partenariat bénéfique aux deux parties algérienne et saoudienne », a souligné le communiqué. En marge de cette rencontre, la délégation du groupe saoudien avait tenu une réunion avec nombre de responsables de holdings industriels publics et quelques entreprises privées en vue d'explorer les opportunités d'un partenariat fructueux entre les deux pays dans divers domaines notamment les industries agroalimentaire, pharmaceutique, chimique et mécanique.

Au cours de sa visite en Algérie, la délégation du groupe saoudien s'est réunie avec le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab. Les deux parties ont abordé, à l'occasion, « les opportunités d'affaires et d'investissement entre les entreprises du secteur

et le groupe Ajlan dans le domaine de l'énergie et des mines », a précisé la même source. Les deux parties ont échangé, également, autour de sujets d'intérêt commun, notamment sur « les opportunités d'investissement dans le domaine minier en Algérie, et particulièrement dans la recherche, l'exploitation, la production et la transformation minières (fertilisants) ». Les importantes opportunités de coopération et d'investissements existantes dans le domaine du dessalement d'eau de mer en Algérie, ont été également relevées, a indiqué le communiqué du ministère qui a fait savoir qu'à l'issue de cette audience, il a été convenu de l'organisation de rencontres avec des représentants de Sonatrach, Sonelgaz et le groupe industriel minier Manadjim El Djazair. Pour ce qui est du domaine pharmaceutique, la délégation du groupe saoudien Ajlan & Frères et le ministre de l'industrie pharmaceutique, Ali Aoun, ont évoqué avant-hier lors d'une rencontre organisée au siège du ministère, les perspectives du renforcement du partenariat bilatéral et l'élargissement les activités des sociétés pharmaceutiques saoudiennes installées en Algérie.

**Manel Z.**

**AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE**  
**Deux Salons**  
**du 26 au 29 octobre**  
**à Constantine**

**Près de 200 entreprises nationales et étrangères attendues**

La wilaya de Constantine abritera, du 26 au 29 octobre prochains, deux Salons internationaux de « l'agriculture et du matériel agricole » et des « industries agroalimentaires et d'emballage », ont annoncé dans un communiqué les organisateurs de ces deux événements. « Près de 200 entreprises nationales et étrangères sont attendues aux Salons de l'agriculture et du matériel agricole qui seront organisés en même temps et au même endroit par le Groupe "SF" de communication. Et ce, en collaboration avec l'Association nationale des exportateurs algériens et la Chambre de commerce et d'industrie "Rhumel" de la wilaya de Constantine », a ajouté le ministre. Ces deux Salons sont organisés sous l'égide du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et sous la supervision du wali de Constantine, Abdelkhalak Sayouda.

Le choix de la capitale de l'Est algérien pour abriter les deux Salons, a-t-on expliqué, est dû aux « grandes qualifications que dispose cette région et la complémentarité stratégique entre les secteurs concernés ». Ce qui permettra, selon la même source, de donner une impulsion certaine à l'investissement et au partenariat productif entre les exposants nationaux et étrangers représentant 20 pays européens, africains et asiatiques.

Le Salon dédié à l'agriculture est consacré à plusieurs filières, dont la céréaliculture, l'élevage de bétail, la production animale, volaille et lait, ainsi que la plantation d'arbres fruitiers, santé animale et végétale et autres branches du secteur.

D'autre part, les matières premières, moyens, machines de fabrication et de transformation, seront exposées au Salon des industries agroalimentaires, avec une forte participation étrangère, notamment en matière d'équipements de cette industrie vitale qui connaît des évolutions continues des technologies et des moyens. En plus des rencontres professionnelles entre opérateurs spécialisés dans les secteurs concernés, liées aux thèmes proposés par les deux Salons, des conférences et des débats seront également organisés, a ajouté le communiqué. Au terme de ces débats les participants vont aborder les méthodes et mécanismes principalement liés au développement économique et à la promotion de la production, conformément aux normes de qualité reconnues à l'échelle internationale, ainsi que le défi d'augmenter le volume des exportations des produits algériens vers les marchés étrangers.

Selon le même document, la présence de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur et les Douanes algériennes dans les deux manifestations, demeure une occasion importante pour expliquer aux opérateurs économiques les modalités et facilités accordées aux opérations d'exportation, surtout après l'adoption de la loi relative à l'investissement, qui comprend des incitations considérables. Il est à souligner qu'une forte participation des opérateurs algériens et étrangers est attendue à cette manifestation économique, ce qui traduit la volonté de faire bénéficier les opportunités disponibles pour l'investissement et le développement de l'économie nationale.

**Manel Z.**

**INFO**

**Chlef  
15 hectares de forêt  
ravagés par un incendie  
à Ténès**

Un incendie s'est déclaré, samedi soir, dans la forêt de Rouaïchia dans la commune de Ténès (55 km au Nord de Chlef), réduisant en cendres 15 hectares de broussailles, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Protection civile.

Les services de la Protection civile de Chlef ont enregistré plusieurs incendies dans différentes régions de la wilaya, notamment dans la forêt de Rouaïchia dans la commune de Ténès qui a ravagé 15 hectares de superficies forestières, a indiqué un communiqué de la cellule d'information et de communication de la Protection civile. Les efforts des équipes d'intervention relevant de la Protection civile et des forêts ainsi que les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et de la Gendarmerie nationale ont permis de maîtriser les incendies à plus de 80% et empêché leur propagation, selon la même source. Le wali de Chlef, Atallah Moulati s'est rendu dans la région de Rouaïchia pour constater les dégâts causés par cet incendie. Les services de la Protection civile ont enregistré également le déclenchement de trois autres incendies dans la forêt de Khaloufa (commune de Beni Haoua), dans la forêt de Beni Akil (commune de Breira) et dans un verger (commune de Béni Bouateb) où les incendies ont ravagé plus d'une centaine d'arbres fruitiers, conclut le communiqué. ■

**Oum El-Bouaghi**

**Saisie de 1.268 comprimés  
de psychotropes**

**Dans le cadre de la lutte implacable contre le trafic et la commercialisation de la drogue, nous apprenons que les éléments de la Brigade de la répression et du banditisme (BRB) relevant de la sûreté de la wilaya d'Oum El-Bouaghi ont neutralisé un narcotraffiquant et ont procédé à la saisie d'une quantité de comprimés de psychotropes.**



L'affaire a été traitée récemment à la suite de l'exploitation des informations crédibles faisant état d'un individu qui utilisait son domicile dans un quartier de la ville d'Oum El-Bouaghi pour la vente et le stockage de la drogue.

Munis d'une perquisition, les éléments de la BRB se sont attelés à investir avec promptitude le domicile du dealer, ce qui leur a permis de découvrir 1.249 comprimés de psychotropes de différentes marques et 19 autres comprimés

d'Extasy considérés comme drogue, des armes blanches prohibées et une somme d'argent produit de la vente de la drogue. Présenté le 20.10.2022, devant le tribunal d'Oum El-Bouaghi, le mis en cause doit répondre à son acte

pour les chefs d'inculpation de détention de la drogue dure et des produits pharmaceutiques à usage de psychotropes pour mise en vente et vente d'une façon illégale et port d'armes blanches de catégorie 6.

**A. Remache**

**INFO  
EXPRESS**

**Hagar Geffen  
Une militante  
israélienne anti-  
occupation de 70 ans  
lynchée par des colons**

Une militante israélienne anti-occupation de 70 ans, Hagar Geffen, a été grièvement blessée mercredi par une bande de colons, alors qu'elle accompagnait des agriculteurs palestiniens pour la récolte de leurs oliviers. Souffrant d'une main facturée et de fractures multiples aux côtes, ainsi que d'un pneumothorax (arrivée anormale d'air dans la membrane recouvrant les poumons), Hagar Geffen était toujours hospitalisée samedi. L'attaque a eu lieu dans une oliveraie du village de Kisan, près de Bethléem, où plusieurs dizaines de voyous de la colonie des Ma'ale Amos, masqués, armés de machettes, de couteaux, de pierres et même de haches, ont agressé le groupe de Palestiniens et de militants juifs israéliens les accompagnant. « J'ai commencé à filmer, mais ils m'ont poursuivie et rapidement mise à terre. Ils m'ont tout de suite arraché mon sac à dos, mon téléphone et ma caméra, et puis, tandis que les uns hurlaient des menaces de mort, d'autres me frappaient un peu partout, y compris avec des pierres », relate la victime. « Nous étions une petite vingtaine, Israéliens et Palestiniens de toutes générations. Dès notre arrivée à l'oliveraie, alors qu'il n'y avait à ce moment-là que 8 colons sur place, nous avions constaté qu'ils avaient volé une partie des olives et aspergé 180 arbres avec un produit chimique particulièrement toxique. ■

**Boumerdès**

**38 foyers d'incendie en 24 heures**

Quelque 38 foyers d'incendie se sont déclarés durant ces dernières 24 heures à Boumerdès, causant la perte d'une superficie globale de plus de 20 ha de forêts, maquis et d'herbes sèches, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de la Protection civile de la wilaya. « Les incendies les plus importants ont été signalés au niveau des Douar d'Ouled Bakhti

et Ain Assila de la commune d'Ouled Aïssa, le village Bahalil de la commune d'Affir et les régions d'Ouled Bentafat et El Hamri de la commune des Issers », a déclaré à l'APS le chargé de la communication auprès de ce corps, le lieutenant Hocine Bouchachia. D'autres foyers d'incendies se sont déclarés aux villages Tizeghouine de la commune de Dellys, Ben

Ouali de Cap Djinet et Djelloula de Kherrouba, notamment, a ajouté la même source. Le même responsable a souligné l'extinction de la totalité de ces incendies « en un temps record », et la protection des riverains et de leurs biens, grâce aux moyens matériels et humains mobilisés par la direction de la Protection civile de la wilaya. ■

**Coupe du Monde de la FIFA, Qatar 2022**

**Ooredoo équipe les bus avec des services de télécommunications**

La compagnie assurera un service Internet à haut débit, sécurisé et fiable à travers des centaines de bus de transport durant la coupe du Monde de la FIFA, Qatar 2022. Ooredoo, l'opérateur de télécommunications officiel de la coupe du Monde de la FIFA, Qatar 2022 au Moyen-Orient et en Afrique, a annoncé qu'il assurera un service de télécommunications à travers plus de 350

bus officiels de la FIFA pendant la coupe du Monde de la FIFA, Qatar 2022. Dans ce cadre, Ooredoo équipera ces bus des services Wi-Fi ainsi que le haut débit mobile, afin de permettre aux joueurs et aux officiels de la FIFA ainsi qu'aux représentants des médias l'accès à Internet et de rester connectés même lors de leurs déplacements entre les stades et les installations de la compétition.

Le nouveau service a été annoncé le 19 octobre 2022 lors d'une conférence de presse tenue à la Tour Ooredoo, en présence de M. Colin Smith, Directeur Exécutif des Opérations pour la coupe du Monde de la FIFA, Qatar 2022, ainsi que du cheikh Nasser bin Hamad bin Nasser Al Thani, Directeur Commercial de Ooredoo. Ooredoo assurera des services haut débit mobile sur plus de 350 bus, dont 300

seront équipés d'un système Wi-Fi répondant aux standards des moyens de transport. Les services Wi-Fi seront surveillés et gérés en temps réel à l'aide de systèmes hébergés dans le centre de données de Ooredoo Qatar. A cette occasion, Sheikh Nasser Bin Hamad Bin Nasser Al Thani, Directeur Commercial de Ooredoo, a déclaré : « Notre engagement stratégique à investir dans l'innovation et la signature de partenariats avec les principaux fournisseurs de technologies à travers le

monde, ont fait que nous nous sommes préparés à introduire nos produits et services de pointe pendant cet événement historique. Les joueurs et les responsables de la FIFA ont besoin de rester en contact pour assurer le bon déroulement des matchs du tournoi et des événements y afférents. Les représentants des médias ont besoin d'un service Internet rapide lorsqu'ils sont en déplacement afin de leur permettre de partager avec leurs téléspectateurs, le déroulement des événements du tournoi en temps à travers le monde entier. ■

**Cancer du sein**

**L'activité physique réduit de 30% le risque  
d'atteinte du cancer du sein**

La pratique de l'activité physique réduit de 30% le risque d'atteinte du cancer du sein selon le Dr. Amina Abdelouahab, médecin spécialiste du cancer du sein. Intervenant lors d'une journée de sensibilisation organisée au Jardin d'essai d'El Hamma par l'association El Fedjr d'aide aux cancéreux, à l'occasion d'Octobre rose dédié à la lutte contre le cancer du sein, la spécialiste a souligné l'importance de l'activité physique dans la prévention des maladies, comme le cancer du sein, dont le risque d'atteinte est réduit de 30%. Dr. Abdelouahab a donné des explications exhaustives aux partici-

pantes (200 femmes, tous âges confondus) à une activité physique organisée à cette occasion sur la prévention contre le cancer du sein, grâce au dépistage précoce pour éviter les complications de la maladie, regrettant le recours d'un grand nombre de femmes au traitement après avoir atteint un stade avancé de la maladie ce qui rend difficile leur prise en charge. Pour sa part, Sofiane Achi qui apporte son soutien à cette initiative en tant que société citoyenne aspire à encourager le dépistage précoce de cette maladie, en sus de fournir des aides aux associations d'aide aux cancé-

reux, en mettant à leur disposition les médicaments et moyens matériels et humains nécessaires. De son côté, Mme. Hassiba Boulaarfa de l'association Al-Fadjr, organisatrice de cette journée de sensibilisation a évoqué les différentes activités de l'association durant ce mois, dont l'organisation de campagnes de sensibilisation au dépistage précoce au profit des travailleuses de l'ETUSA en affichant des panneaux publicitaires sur les bus, et des employées d'Algérie Poste à Bab Ezzouar et à Draria chaque samedi outre la participation à la radio locale de Timimoune. ■

**Demande d'aide financière**

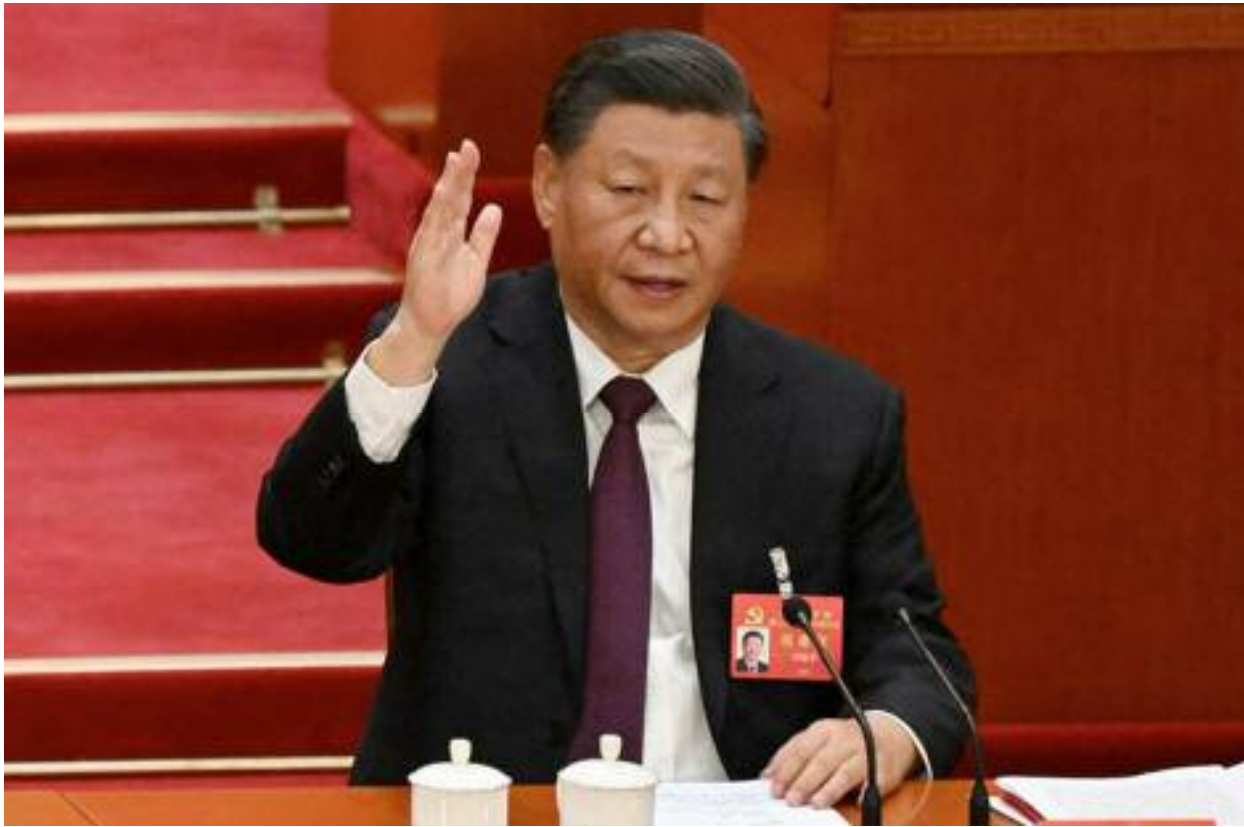


**Homme âgé,  
handicapé,  
diabétique, sans  
revenu, demande  
aux âmes chari-  
tables de lui venir  
en aide  
afin de subvenir  
à ses besoins.**

**MOB : 0558 46 56 38**

## Chine

### Xi Jinping reconduit au poste de secrétaire général du PCC pour un troisième mandat



L'agence chinoise Xinhua a rapporté que Xi Jinping a été élu secrétaire général du 20<sup>e</sup> Comité central du Parti communiste chinois (PCC) lors de la première session plénière de ce comité tenue dimanche, selon un communiqué.

La session a été présidée par M. Xi, en présence de 203 membres du 20<sup>e</sup> Comité central du PCC et de 168 membres suppléants. La même source a pré-

**Le Président chinois, Xi Jinping a été reconduit dimanche 23 octobre à la tête du Parti communiste (PCC) pour un troisième mandat. Xi Jinping, 69 ans, est le premier dirigeant chinois à occuper ce poste à trois reprises depuis la création du parti il y a 100 ans.**

cisé que les membres du Comité permanent du Bureau politique du Comité central du PCC élus durant la session sont Xi Jinping, Li Qiang, Zhao Leji, Wang Huning, Cai Qi, Ding Xuexiang et Li Xi. A

noter que Xi Jinping est également le président du pays le plus peuplé du monde et membre de la Commission militaire centrale de Chine. Il a atteint la plus haute fonction en Chine en 2013 et a rem-

porté un deuxième mandat en 2018. Le Parti communiste chinois a tenu cette semaine son congrès national quinquennal, qui s'est conclu samedi par l'élection des membres du Comité central. «Le voyage est ardu, mais nous atteindrons notre destination. Le peuple nous soutiendra toujours», a-t-il noté.

Anadolu

### Chine : le Président Poutine félicite son homologue Xi Jinping

Le Président russe Vladimir Poutine a adressé dimanche ses «félicitations les plus chaleureuses» à son homologue chinois Xi Jinping, à l'occasion de sa réélection à la tête de la Chine, pour un troisième mandat.

«Je serai ravi de poursuivre notre dialogue constructif et notre travail commun étroit visant à renforcer les relations de partenariat global et de coopération stratégique entre nos Etats», a souligné le Président russe, cité dans un communiqué du Kremlin, en souhaitant au dirigeant chinois de «nouveaux succès (...), une santé robuste et la prospérité». Xi Jinping a obtenu dimanche un 3<sup>e</sup> mandat à la tête de la Chine, selon l'agence de presse Chine nouvelle, à l'issue d'un congrès qui lui a permis de renforcer son pouvoir sur le Parti communiste (PCC). M. Xi a été reconduit pour cinq ans comme secrétaire



général du parti, lors d'un vote à huis clos, et devrait donc être officiellement confirmé à la présidence du pays en mars 2023. «La Chine ne peut pas se développer sans le monde et le

monde a aussi besoin de la Chine», a affirmé devant la presse M. Xi, également reconduit aux commandes de l'armée chinoise.

APS

## Italie

### Giorgia Meloni Première ministre

Giorgia Meloni a pris, dimanche, ses fonctions en tant que Première ministre, devenant ainsi la première femme et la première personnalité d'extrême droite à occuper ce poste depuis la Seconde Guerre mondiale.

Cette prise de fonction intervient au lendemain de la prestation de serment de Giorgia Meloni et de ses 24 ministres devant le président italien Sergio Mattarella au palais présidentiel. Mario Draghi, qui dirigeait le gouvernement italien depuis février 2021, a remis le pouvoir à Meloni, leader du parti d'extrême droite Frères d'Italie, au Palazzo Chigi, le siège du gouvernement. Ils ont ensuite eu un entretien de plus d'une heure en tête-à-tête, selon la chaîne d'information Euronews.

Au terme de la rencontre, Draghi a remis symboliquement à la nouvelle Première ministre la cloche que le Chef du gouverne-

ment utilise pour modérer les discussions lors des réunions du cabinet.

Après cette cérémonie, Meloni a présidé la première réunion de son cabinet.

L'Union européenne avait exprimé, samedi, sa volonté de «coopérer» avec le gouvernement Meloni, qui a remercié à son tour les dirigeants européens, se disant «prêt et désireux de travailler» avec eux.

«Aujourd'hui, avec le nouveau gouvernement qui prend ses fonctions, nous prions pour l'unité et la paix en Italie», a déclaré le Pape François sur la place Saint-Pierre.

Meloni, 45 ans, est sortie victorieuse des élections législatives italiennes du 25 septembre et a su redorer l'image de son parti néo-fasciste pour accéder au pouvoir exactement un siècle après l'arrivée au pouvoir en Italie du dictateur fasciste Benito Mussolini. ■



## Italie

### Emmanuel Macron prêt à rencontrer Meloni

Il est possible que le Président français Emmanuel Macron rencontre la nouvelle Première ministre italienne Giorgia Meloni dans le cadre de sa visite à Rome, a dit le porte-parole du gouvernement français Olivier Véran aux journalistes ce dimanche.

«Rien n'est exclu à l'heure à laquelle je vous parle», at-il noté à cet impératif.

«S'il y a lieu qu'il rencontre la Première ministre, c'est à lui de le décider, et si les conditions ne sont pas réunies, ce sera pour une autre fois», tel est le commentaire de l'homme politique sur les déplacements de M. Macron.

Le dirigeant français s'était dit vendredi «prêt à travailler» avec Mme Meloni tout en précisant qu'il ne la rencontrerait pas à Rome, où il se rendait dimanche à l'invitation

du pape François, que si c'était «utile».

La nouvelle Première ministre et son gouvernement ont prêté serment samedi.

Plusieurs leaders étrangers ont déjà félicité Giorgia Meloni en encourageant leur espoir de coopération fructueuse, parmi eux le Président américain Joe Biden, le chancelier allemand Olaf Scholz et la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. Pourtant, Paris ne lui a pas encore présenté ses vœux.

Aujourd'hui, au palais Chigi, siège gouvernemental italien, le Premier ministre sortant Mario Draghi a manqué symboliquement à Giorgia Meloni qui lui succède la clochette utilisée par le président du gouvernement pour réguler les débats en Conseil des ministres. ■

# contribution

Pour une appréciation objective de la situation de l'économie algérienne 2021/2022

## Objectif, se libérer de la rente

Certains avancent même 30 milliards de dollars à horizon 2030. Or, pour la majorité des experts internationaux consultés, cela ne repose sur aucun fondement sérieux car il est impossible de connaître avec les bouleversements mondiaux qui s'annoncent, la structure du commerce international horizon 2030 surtout avec le nouveau modèle de consommation énergétique et les impacts de la transition numérique.

1.-La loi de Finances 2022 part d'un cours fiscal de 45 dollars le baril et 45% au prix du marché, la différence entre le cours moyen annuel et le cours plancher servant à alimenter le fonds de régulation des recettes. Les recettes de l'Etat au titre de la loi de Finances prévisionnelle 2023 sont estimées à environ 56 milliards de dollars USD, et les dépenses 98 milliards de dollars soit un déficit public de plus de 42 milliards de dollars, contre 30 pour l'exercice 2022, montrant que le prix fiscal est un artifice comptable, l'Algérie pour l'équilibre du budget devant avoir un cours moyen du baril à plus de 100 dollars. Ainsi, le cours plancher est un artifice comptable puisque selon les données du FMI, l'économie algérienne entre le budget fonctionnement plus le budget de d'équipement pour 2021/2023, l'équilibre nécessite plus 100 dollars le baril accentuant le déficit budgétaire et donc l'inflation qui entre janvier et octobre 2022 dépasse les 10% avec des incidences sur le pouvoir d'achat.

2.-Les transferts sociaux représentent 5000 milliards de dinars soit plus de 36/37 milliards de dollars pour le PLF 2023 ( contre à 19,7 % du budget de l'Etat de 2022 et 24% en 2021) et les budgets alloués aux secteurs des infrastructures, de l'éducation et l'enseignement, la santé, l'emploi et la sécurité sociale représentent plus de 40% des dépenses globales montrant le caractère re-distributif de la richesse rentière sans ciblage, celui qui perçoit 300.000 dinars par mois bénéficie des mêmes subventions que celui qui perçoit 20.000 dinars.

3-La cotation du dinar est passée en 1970, à 4,94 dinars un dollar, en 1980 à 5,03 dinars un dollar, en 1990: à 12,02 dinars un dollar, en 1995 à 47,68 dinars un dollar, en 1999 : 66,64 dinars un dollar -2001 : 77,26 dinars un dollar 69,20 dinars un euro : -2005, 73,36 dinars un dollar, 91,32 dinars un euro : - 2010, 74,31 dinars un dollar et 103,49 dinars un euro : -2015, 100,46 dinars un dollar et 111,44 dinars un euro- 2020 : 128,31 dinars pour 1 USD et 161,85 dinars pour 1 euro - -14 janvier 2021 132,77 dinars et 161,13 dinars un euro ; le 22 octobre 2022 140,39 dinars un dollar et 137,44 dinars un euro, du fait du raffermissement du dollar, avec un grand écart sur le marché parallèle, 217 dinars un euro et 224 dinars un dollar (cours vente). La banque d'Algérie procède au dérapage du dinar par rapport au dollar et à l'euro ce qui permet d'augmenter artificiellement la fiscalité hydrocarbures (reconversion des exportation hydrocarbures en dinars) et la fiscalité ordinaire (via les importations tant en dollars qu'en euros convertis en dinar dévalué), cette dernière accentuant l'inflation des produits importés (équipements, matières premières, biens fi-



**Certains experts via le ministère du Commerce, induisant en erreur les plus hautes autorités du pays, sans analyses objectives, devant éclater la structure des exportations hors hydrocarbures produit par produit et analyser les indicateurs sur l'économie algérienne pour 2021/2022 pour apprécier la performance de l'économie algérienne annoncent un montant global de 7 milliards de dollars d'exportation hors hydrocarbures fin 2022, 10 milliards de dollars fin 2023.**

naux), montant accentué par la taxe à la douane s'appliquant à la valeur dinar, étant supportée en fin de parcours, par le consommateur comme un impôt indirect, l'entreprise ne pouvant supporter ces mesures que si elle améliore sa productivité.

4- Les recettes globales en devises environ 98% proviennent des hydrocarbures (environ entre 55/57 milliards de dollars fin 2022) avec les dérivées qui sont inclus dans la rubrique hors hydrocarbures par le gouvernement où sur les 7 milliards de dollars annoncés pour fin 2022, le ministère du Commerce ne devant pas donner un montant global mais l'éclater par produit puisque plus de 65% en valeur du fait de la flambée des prix proviennent des dérivées d'hydrocarbures, plus du doublement pour certains produits comme les engrais, et pour les 35% restant dresser la balance devises (inputs importés en devises et exonérations fiscales). Sans une analyse structurelle fine il est prématuré de tirer des conclusions sur l'importance des exportations hors hydrocarbures qui doivent reposer sur de véritables entreprises dynamisantes durablement et non conjoncturellement, surtout celles issues de la rente

5- Le Produit intérieur brut fin 2021 est estimé à 160 milliards de dollars prévision 180 en 2022, un taux de croissance de 4,7% prévu par le FMI contre une prévision initiale de 2,3% en rappelant qu'entre 2000/2021, les recettes en devises ont été d'environ 1100 milliards de dollars pour une importation de biens et services (souvent oublié, le document le plus fiable étant la balance des paiements et non la balance commerciale, incluant les sorties de devises des services) d'environ 1055 milliards de dollars pour un taux de croissance

dérisoire moyenne durant cette période 2/3%

6- La population au 01 janvier 2022 est estimée à 45 millions, avec une population active d'environ 13 millions et un taux de chômage selon le FMI 14% incluant les emplois de la sphère informelle et les sureffectifs dans l'administration, devant créer entre 350.000/400.000 emplois par an, nécessitant un taux de croissance de 8/9% sur plusieurs années pour atténuer les tensions sociales.

7- La sphère informelle qui sert de tampon social, l'emploi est d'environ 40% de la population active, le président de la République et selon des sources contradictoires du gouvernement canalise entre 33 et 45% de la masse monétaire en circulation, le président de la République algérien ayant donné fin 2020 entre 6000 et 10.000 milliards de dinars.

Selon la banque d'Algérie entre 2019/2020, la masse monétaire circulant en dehors du circuit bancaire, avait atteint 6140,7 milliards de dinars (près de 47,23 milliards de dollars au cours de 130 dinars un dollar de l'époque) à la fin de l'année 2020 soit une hausse de 12,93% par rapport à 2019.

8- Depuis 2019, il y a eu une restriction drastique des importations en devises qui a paralysé bon nombre de secteurs économiques, certaines unités fonctionnant à 50% de leurs capacités du fait que le taux d'intégration des entreprises publiques et privées ne dépasse pas 15/20%, 80 à 85% des matières premières et équipements provenant de l'extérieur en devises avec un impact inflationniste.

Les réserves de change ont évolué ainsi : - 2001 : 17,9 milliards de dollars - 2002 : 23,1 milliards de dollars, - 2003 : 32,9

milliards de dollar, - 2004 : 43,1 milliards de dollars, - 2005 : 56,2 milliards de dollars, - 2010 : 162,2 milliards de dollars, - 2011 : 175,6 milliards de dollars, - 2012 : 190,6 milliards de dollars, - 2013 : 194,0 milliards de dollars, - 2014 : 178,9 milliards de dollars, - 2015 : 144,1 milliards de dollars, - 2016 : 114,1 milliards de dollars, - 2017 : 97,33 milliards de dollars, - 2018 : 79,88 milliards de dollars, - 2019 : 62 milliards de dollars de réserves de change, - fin 2021 44 milliards de dollars-

Pour fin 2022, si on maintient les restrictions d'importations, une lutte contre les surfacturations, si le cours du Brent se maintient entre 90/100 dollars et le gaz représentant environ 35% des recettes en devises à 150/200 dollars le mégawattheure, en moyenne annuelle, devant dresser la balance devises exportation/importation, contrairement à certaines fausses déclarations qui dans l'euphorie annonçaient 100 milliards de dollars, les réserves de change clôtureront fin 2022, entre 54/55 milliards soit plus de 14 mois d'importation.

Cela laisse une marge de manœuvre pour relancer l'investissement du fait que la dette extérieure a été selon le FMI de 2.4% en 2020, de 6.5% en 2021 et une projection de 7.7% en 2022, avec un accroissement de la dette publique, ayant représenté 50.7% du PIB en 2020, de 59.2% du PIB en 2021 et une projection de 65.4% en 2022.

En conclusion, il s'agit d'éviter tant la sinistrose, analyser objectivement les réalisations et il y en a eu, que l'auto-satisfaction source de névrose collective car avec la révolution du nouveau système d'information, où le monde est devenu une maison de verre, tant la population algérienne que les institutions internationales connaissent parfaitement la réalité de l'économie algérienne. Pour une croissance durable, de profondes réformes institutionnelle, sociales et économiques s'imposent ; l'Algérie doit éviter comme par le passé de dépenser sans compter, devant profiter de cette conjoncture particulière qui ne durera pas dans le temps pour les mener grâce à une large mobilisation nationale

**Dr Abderrahmane Mebtoul, professeur des universités, expert international**

Relizane

## Une hausse vertigineuse de la viande rouge dans les marchés

Après la flambée des prix du poulet et des produits de large consommation, c'est au tour des viandes rouges, déjà trop chères, d'enregistrer une hausse vertigineuse pour devenir inaccessibles au consommateur moyen. Le prix de la viande rouge sur le marché en Algérie, notamment à Relizane a connu une augmentation remarquable ces derniers jours.

Cette hausse concerne la viande rouge. Ces jours-ci, les prix de la viande rouge ont connu une flambée. En effet, les prix ont atteint la barre des 2.000 DA par kilogramme, voire les 2200DA dans quelques autres boucheries de la wilaya. Finalement, les petites et moyennes bourses restent toujours les seules à être confrontées à la cherté de la viande qui sévit depuis plus d'une semaine. Jadis, ils parve-



naient à se payer presque toutes les semaines, le kilogramme qu'ils partageaient entre membre de la famille, mais depuis, ils ne peuvent plus le faire, face à cette envolée brusque des prix de la viande rouge. Selon des sources crédibles,

cette hausse des prix est principalement causée par l'augmentation des prix de l'aliment de bétail, dont les tarifs ont atteint les 7.000 DA, fait-il savoir. Il a été ajouté que plusieurs régions du pays ont souffert de la sécheresse. Pour le

consommateur, la viande rouge, de bœuf et de mouton, coûte de plus en plus cher. "L'inflation, la spéculation et la mauvaise gestion expliquent en partie la situation catastrophique du secteur.

N.Malik

Tiaret

## Deux réseaux de voleurs de bétail démantelés

Agissant sur information parvenue de plusieurs éleveurs dont le bétail venait d'être volé, les brigades de gendarmerie de Freneda et ksizr chellala, relevant du groupement de gendarmerie de la wilaya de Tiaret, ont initié une vaste opération de recherche qui s'est soldée au cours de la semaine écoulée par la mise hors d'état de nuire de deux réseaux spécialisés dans les vols de cheptel. En effet, selon un communiqué transmis ce jeudi à notre rédaction deux réseaux spécialisés dans les vols de cheptel ont été neutralisés et 70 têtes d'ovins, et 5 caprins récupérés, dont cinq personnes, composant les deux réseaux. Z. Sebain, les mêmes éléments de la GN ont réussi de neutraliser deux personnes z bord d'un camion de transport et la saisie de 100 quintaux d'orge, 3360 cartouches de ciga-

rettes de marque étrangère et 600 unités de boissons alcoolisées. Le lait en sachet destiné au citoyen a dévié son chemin et suite aux informations parvenues à l'institution. La gendarmerie de Sidi Hosni ne tarde pas à arrêté deux personnes en possession de 600 litres et la saisie de 13.800 DA. Pour le crime organise les gendarmes relevant de la brigade de Melakou ont réussi de mettre fin aux voleurs des câbles électriques. Selon le communiqué remis à notre rédaction le duo âgé de 47 et 50 ans a été arrêté à minuit la main dans le sac à arracher des fils électriques des poteaux. Lors de l'arrestation les éléments de la gendarmerie ont saisi la quantité volé et un lot important d'outillages. La raffe des mêmes éléments s'est soldée par la saisie de 2.335 unités de boissons alcoolisées et l'arrestation da quatre re-

vendeurs Ces derniers activent sur les zones éloignées pour écouler les différentes marques des boissons alcoolisées. wPour la pénurie de l'huile de table, et son absence sur les étals, mène la gendarmerie pour enquêter sur cette speculation. L'intervention a réussi de saisir 336 bidons de 5 litres et 510 de 2 litres 846 chez un marchand ambulant. Pour le lait deux autres personnes arrêtées au bord d'un véhicule dont la quantité saisie est de 750 sachets. Et a sougeur une autre affaire sera traitée par la brigade compétente en présence de la presse. Et a Freneda, une importante quantité de charbon a été saisi sur la voie d'évitement sur le RN 14. Selon la cellule de communication la pesée est de 90 quintaux de charbon a bord d'un camion conduit par un chauffeur âgé de 36 ans.

Constantine

## Salons de l'agriculture

La wilaya de Constantine abritera deux salons internationaux de "l'agriculture et du matériel agricole" et des "industries agroalimentaires et d'emballage" du 26 au 29 octobre prochains prévus à la salle de spectacles Ahmed Bey, a-t-on appris dimanche dans un communiqué émanant des organisateurs de ces deux événements.

Près de 200 entreprises nationales et étrangères sont attendues aux salons de l'agriculture et du matériel agricole qui seront organisés en même temps et au même endroit par le Groupe "SF" de communication, en collaboration

l'Association nationale des exportateurs algériens et la Chambre du commerce et d'industrie "Rhumel" de la wilaya de Constantine, avec la participation de nombreuses organisations patronales, sous l'égide du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et sous la supervision du wali de Constantine, Abdelkhalak Sayouda.

Le choix de la capitale de l'Est algérien pour abriter les deux salons, a-t-on expliqué, est dû aux "grandes qualifications que dispose cette

région et la complémentarité stratégique entre les secteurs concernés, ce qui permettra de donner une impulsion certaine à l'investissement et au partenariat productif entre les exposants nationaux et étrangers représentant 20 pays européens, africains et asiatiques". Le salon dédié à l'agriculture est consacré à plusieurs filières, dont la céréaliculture, l'élevage de bétail, la production animale, volaille et lait, ainsi que la plantation d'arbres fruitiers, santé animale et végétale et autres branches du secteur.

D'autre part, les matières premières, moyens, machines de fabrication et de transformation, seront exposés au salon des industries agroalimentaires, avec une forte participation étrangère, notamment en matière d'équipements de cette industrie vitale qui connaît des évolutions continues des technologies et des moyens.

En plus des rencontres professionnelles entre opérateurs spécialisés dans les secteurs concernés, liées aux thèmes des proposés par les deux salons, des conférences et des débats seront également organisés, a ajouté le communiqué, autour des méthodes et méca-

nismes principalement liés au développement économique et à la promotion de la production, conformément aux normes de qualité reconnues à l'échelle internationale, ainsi que le défi d'augmenter le volume des exportations des produits algériens vers les marchés étrangers.

La présence de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur et les Douanes algériennes dans les deux manifestations, selon le même document, demeure une occasion importante pour expliquer aux opérateurs économiques les modalités et facilités accordées aux opérations d'exportation, surtout après l'adoption de la loi relative à l'investissement, qui comprend des incitations considérables.

Il est à souligner qu'une forte participation des opérateurs algériens et étrangers est attendue à cette manifestation économique, ce qui traduit la volonté de faire bénéficier les opportunités disponibles pour l'investissement et le développement de l'économie nationale.

APS

Béchar

### Concours sur la guerre de libération : une cinquantaine d'artistes déposent leurs créations artistiques

Une cinquantaine d'artistes ont déposés leurs travaux et créations artistiques dans le cadre d'un concours local dédié aux statues et maquettes mettant en exergue la période coloniale et l'histoire révolutionnaire de la wilaya de Bechar, a-t-on appris dimanche auprès de la direction du musée d'"El Moudjahid" à Bechar. "Cette manifestation historique et culturelle qui s'inscrit dans le cadre du soixantenaire du recouvrement de l'indépendance et de la célébration du 67ème anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, vise essentiellement à mettre en relief à travers les travaux et les créations des artistes participants à ce concours la lutte politique et militaire du peuple algérien contre le colonialisme français, de même que les hauts faits d'armes, les accrochages et les batailles livrés par la glorieuse Armée de libération nationale (ALN) contre les forces coloniales à travers la zone huit de la wilaya historique 5", a précisé, la directrice du musée Mme Sarah Maalaoui. "Les travaux et les créations devront être sélectionnés au titre de ce concours portent aussi sur des thèmes liés aux lieux et endroits de torture, d'emprisonnement des moudjahidines et des militants de la cause nationale, sur des spécimens d'outils de torture utilisés par les forces coloniales durant la période coloniale notamment durant la révolution du 1er novembre 1954.



# géopolitique

## Mensonges & Manipulation

# Le conflit en Ukraine n'est que la suite d'une longue série de mensonges, de bluffs et d'échecs de l'Occident atlantiste

Cet affrontement n'est donc que l'aboutissement logique de la politique expansionniste funeste du clan atlantiste prédateur qui veut dominer le reste des pays du monde, y compris les nations puissantes telles la Russie et la Chine, en s'employant à accaparer non seulement leurs richesses, mais aussi en effaçant leur histoire, leurs cultures et leurs coutumes.

Même leurs alliés, par intérêts ou par crainte, ont constaté qu'ils ont affaire à des politicards aventuriers et des canailles sans consciences, cupides, paresseux et incompetents et ce, grâce à l'opération militaire russe, pourtant mesurée, qui a fait sortir le démon qui sommeille en eux qu'ils dissimulaient par la propagande et le mensonge avec le concours des médias qu'ils dirigent.

Toute chose a une limite surtout quand elle transgresse ou souille les valeurs de la nature humaine. L'esclavage, la colonisation, la néo colonisation, l'impérialisme, l'agression, l'ingérence, l'arrogance, l'indécence des propos, la prédation et autres – cachés sous ce qu'ils qualifient «droits de l'homme», «liberté», «démocratie», «mission sacrée de civilisation» à l'endroit des peuples qui seraient «incapables de se diriger eux-mêmes» – doivent bien se heurter un jour à un mur ! Le mur de la raison ! «Une victoire momentanée réside dans la force, une victoire durable réside dans la raison» (Proverbes chinois). Comme la nature reprend toujours ses droits, la raison a été celle de la Russie soutenue par la majorité des pays de la planète (directement ou indirectement), dont de grandes puissances ; d'où ces réactions éperdues, absurdes et irrationnelles des atlantistes qui renseignent sur ce qu'ils valent réellement et sur leur amoralité ! La vérité et la sagesse n'exaspère que le diable. Par ces événements en Ukraine ils ont bien montré qu'ils sont ses disciples. C'est un article qui traite de l'Iran et de ses rivalités avec l'occident (à nos jours) ; il date de 2013. Nous le trouvons d'actualité puisque les mêmes «valeurs», le même «ordre basé sur des règles», qui ne quittent pas les Anglo-Saxons et leurs auxiliaires européens, sont dégainés de nouveau sur ce pays (des dizaines d'années après) à la faveur du décès de Mahsa Amini, à l'hôpital (après s'être effondrée dans un poste de police) et leur soutien flagrant aux récentes émeutes qui ont suivi et qu'ils ont attisé, mais surtout pour les supposés drones que l'Iran aurait fournis à la Russie contre l'Ukraine. Le guide suprême de l'Iran commente ainsi les événements sur Twitter : «la police est obligée de tenir tête aux criminels et d'assurer la sécurité... La mort de la jeune fille nous a brisé le cœur, mais ce qui n'est pas normal, c'est que certaines personnes, sans preuve ni enquête, rendent les rues dangereuses, brûlent le Coran, retirent le foulard des femmes voilées, mettent le feu aux mosquées et aux voitures ... Beaucoup de femmes en Iran ne portent pas parfaitement le voile et sont de ferventes partisans de la République islamique ... Les États-Unis ne peuvent pas tolérer un Iran fort et indépendant.»

Le guide suprême iranien Ali Khamenei, avait un jour affirmé que «les États-Unis étaient le grand oppresseur du monde...

**Il est parfois nécessaire et utile de rappeler certains articles – même anciens – quand ils concordent avec l'actualité et surtout lorsque ses analyses et prévisions s'observent dans ce qui se déroule, aujourd'hui, dans le sillage de l'affrontement otano-russe sur le terrain ukrainien.**

(ils) sont nuisibles et inutiles... toute négociation avec (eux) était encore pire que tout effort pour établir une relation. «(sur France Pravda). Les faits lui donnent bien raison !

**L'échec du stratagème «Grand Moyen-Orient» sous le fallacieux prétexte de «l'arme atomique» de l'Iran**

On se réunit, on parle, on sanctionne, on menace puis on recommence. Cela fait presque 20 ans que cela dure. Cela devient de la schizophrénie. Les menaces de «frappes préventives», réitérées à satiété, pour empêcher l'Iran de se doter de «l'arme nucléaire» ne sont plus crédibles, d'une part parce qu'ils connaissent la vérité et d'autre part parce qu'ils redoutent les conséquences qu'ils savent catastrophiques pour leurs intérêts et leur gendarme local. Même l'Iran ne croit plus à cette éventualité comme l'a déclaré l'ambassadeur de Téhéran en France, Ali Ahani, dans une interview à Reuters «les frappes militaires, nous n'y croyons pas du tout «en précisant «bien sûr, nous sommes préparés à tout scénario pour nous défendre, mais on ne pense pas que le régime sioniste ira dans cette direction parce qu'il y aurait des conséquences pires et imprévisibles non seulement pour ce régime, mais pour la région et le monde. «À ce propos, rappelons la confirmation de l'ayatollah Khamenei lors de la cérémonie de prestation de serment et de la remise des diplômes aux élèves officiers de l'École supérieure des officiers «quiconque s'imagine pouvoir agresser la RII, se verra asséner des coups irréparables... les États-Unis et le régime sioniste, doivent savoir que le peuple iranien n'agresse aucun peuple, ni pays, mais qu'il saura répondre de toute sa puissance, à toute agression, même, menace... «D'ailleurs, depuis, on ne sait plus, maintenant, qui doit le faire, qui doit commencer et qui doit suivre. Même le régime sioniste – qui saisit parfaitement les conséquences d'une telle aventure – sait qu'il a perdu la force et l'initiative depuis la montée en puissance de l'Iran ; c'est la raison pour laquelle il appelle la «communauté internationale» pour le faire comme le montre un communiqué du bureau de leur premier ministre «la communauté internationale doit empêcher l'Iran de fabriquer des armes nucléaires qui représentent une menace pour la paix dans la région et dans le monde entier». Il s'agit bien, pour lui, d'une question existentielle. Son dilemme et paradoxe, issu de son idéologie sioniste funeste, le met dans une position des plus cocasse et dramatique à la fois. Une situation où «agresser» ou «faire la paix» mène, l'un ou l'autre vers la même destinée. C'est-à-dire sa disparition ! Le sionisme ne peut exister sans expansionnisme et injustice lesquels mènent inexorablement à l'échec et donc à sa chute. Il s'y est enlisé dans l'intraçable paradoxe de «ni guerre ni paix». La paix affaiblirait son armée et une nouvelle guerre pourrait signifier son suicide du fait du nouveau rapport de force.

Pour l'Iran, «à quelque chose malheur est bon». Pendant tout ce temps fait de menaces, d'embargo et d'assassinats, ce pays, par sagesse et détermination, a opté pour le développement de son économie et moyens de défense en transformant en atouts cette adversité. Ainsi en comptant sur ses propres forces, il a enregistré des progrès fulgurants en matière d'autosuffisance, de technologies, d'armes défensives ; ce qui a inquiété profondément les partisans de l'hégémonie mondiale. La RII avait bien compris qu'en lieu et place d'«arme nucléaire» – au fond couteuse, inutile et maudite par la morale – il était stratégiquement et tactiquement plus avantageux de développer des armes défensives ; plus fédératrices. La morale soutient la «victime» et non l'agresseur. Les multiples annonces dans les progrès dans le développement de ce genre d'armes sont telles que les provocateurs occidentaux revoient de jour en jour leur jargon belliciste. En effet quand l'agresseur pressent une riposte du même acabit, il est moins tenté dans son aventure. Pour L. Ivashov l'ex chef d'état-major russe, favorable à la livraison des S-300 à l'Iran, «...L'agression est moins probable quand la victime est en mesure d'infliger des dommages intolérables à l'agresseur». L'Iran avertit, à chaque déclaration de menace, qu'il riposterait à toute agression lancée contre lui. Récemment, selon des médias, Massoud Jazayeri, porte-parole des Pasdars, a prévenu qu'une frappe foudroyante sera portée en réponse à toute agression. Nous n'agissons pas seulement dans les limites du Proche-Orient et du golfe Persique. Aucun endroit sur le territoire américain ne sera à l'abri de nos attaques ». Même les chercheurs du Congrès Us qualifient toute attaque contre l'Iran d'«inutile» «du fait, selon leur rapport, que les sites «sont dispersés sur l'ensemble du territoire iranien et fonctionnent dans des conditions de sécurité extrême». Le fallacieux prétexte développé contre l'Iran et bien tombé en désuétude. Pour T. Meyssan, «les prétendus soupçons occidentaux ne sont que des artifices... pour isoler un État qui remet en cause la domination militaire et énergétique des puissances nucléaires...». Même les parlementaires allemands de gauche s'opposent fermement à cette option de guerre en demandant à leur gouvernement de déclarer clairement l'opposition de Berlin à toute attaque contre l'Iran. Quant aux pays du BRICS, réunis dernièrement en Inde, ils appuient clairement l'Iran et son programme nucléaire ; position que le Conseil des Affaires internationales en Inde qualifie d'«évolution extrêmement positive qui joue en faveur de la paix et de la stabilité dans l'Asie de l'Ouest. Il est, en effet, vrai qu'un ex-vassal qui devient indépendant et qui s'érige en puissance régionale sur laquelle on doit maintenant compter n'est pas chose facile à admettre par ceux qui se prétendent «maîtres du monde».

On a usé, dès lors, de tous les moyens,

même les plus abjects, pour faire plier ce pays afin de le rendre «sujet» sinon «satellite» «pour faire passer leurs projets mortels du «Grand Moyen-Orient». L'AIEA, qui est devenue un instrument au service de l'occident, ne peut dévier de cette politique de diabolisation de l'Iran pour le prétendu «nucléaire militaire» «même si elle détient la vérité. Son dernier rapport dévoile clairement sa partialité lorsqu'elle juge que les «vastes installations de Parchin sont «destinées à des expériences à l'aide d'explosifs» ce qui constitue pour elle des «indications fortes «d'un programme d'armement potentiel». Ils veulent en réalité visiter les sites militaires stratégiques. Rien que ça !

Même les assassinats de scientifiques sont devenus leur politique. Si l'Iran décidait d'appliquer la même absurdité criminelle, parions qu'ils ne la dépasseront jamais, car disposant de beaucoup plus de motifs et de moyens culturels et religieux. Mais l'Iran, non seulement reste sage en tenant bon, mais est en phase irréversible de devenir (à notre sens il l'est déjà) un acteur de poids dans la géopolitique et la géostratégie régionale voire mondiale. L'avenir de la région doit passer désormais par l'Iran. Les progrès technologiques, les ressources, la patience et l'unité de l'Iran ont eu raison sur l'arrogance et la cupidité de l'occident. Toute l'adversité à son égard s'est avérée sans effets au vu de cette évolution. Il se permet même d'appliquer sur la France et l'Angleterre, à l'avance et sur-le-champ, la «sanction» de boycotter son pétrole. Il ne leur vend plus de pétrole qu'ils ont «programmé» «de... ne pas acheter ! Contrairement à l'occident et Israël, l'Iran n'a jamais agressé quiconque. Qui de ces pays puissants occidentaux et d'Israël se permet de violer des résolutions de l'ONU ou les lois internationales ? Alors que l'Iran a signé le TNP nucléaire en admettant les inspecteurs, Israël refuse de signer et de permettre toute inspection internationale de ses centrales nucléaires reconnues pour être militaires. Quant au «régime» iranien, on le voit plus démocratique que beaucoup de pays arabes vassaux et alliés de l'occident ; mieux, de pays dits «tradition démocratique».

C'est la propagande, le mensonge, la manipulation et la mainmise sur les médias lourds et les institutions et organisations dites «internationales» «qui ont perverti les valeurs en cachant la réalité et la vérité.

Rappelons ce que nous avons dit par ailleurs : l'ONU et ses organisations servent à produire des alibis contre les pays ciblés, la CPI pour «menacer de prison» les dirigeants récalcitrants, le FMI pour ruiner et gager les pays, l'OTAN pour agresser et démolir, la presse pour manipuler et contrôler l'opinion.

On peut ajouter la Ligue des «États arabes», cet «attrape-nigaud» «discrédité», et l'association internationale des Frères musulmans qui ont pris fait et cause pour les thèses occidentales en ce qui concerne la déstabilisation de certains États arabes faute de vision lucide ou pour cause de corruption et fourberie.

Djerrad Amar

**8<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU PRIX «MOHAMED DIB»**

**LES PRIX DÉCERNÉS**

Les jeunes écrivains en langue arabe (Amel Bouchareb), en tamazight (Walid Sahli) et en langue française (Keltoum Staali), ont décroché respectivement les trois premières places de la 8<sup>ème</sup> édition du prix Mohamed Dib organisé par l'association culturelle «la grande maison». Abrisée par le palais de la culture «Abdelkrim Dali» d'Imama durant la soirée de samedi, la cérémonie à laquelle ont pris part les autorités locales de la wilaya de Tlemcen, des écrivains et hommes de culture a vu la distinction en langue arabe de la romancière Amel Bouchareb pour son recueil «Au commencement était le verbe». Le jury de cette manifestation littéraire présidée à titre honorifique par l'universitaire Nadjet Khedda et qui est instituée depuis 2002, a par ailleurs décerné le prix Mohamed Dib pour la langue tamazight à Walid Sahli pour son recueil «Taeggagt» alors que le prix de la langue française a été décerné à Keltoum Staali pour son recueil «la ville aux yeux d'or». La valeur du prix Mohamed Dib est de l'ordre d'un million de dinars pour chacun des lauréats. La présidente de l'association culturelle «la grande maison» Sabeha Benmansour a indiqué que ce prix qui se distingue par sa longévité vise entre autres objectifs à valoriser l'œuvre d'écriture en Algérie et encourager les jeunes écrivains à suivre le parcours de l'auteur de la trilogie «l'incendie, la grande maison et le métier à tisser». Ce prix contribue également à redynamiser l'action culturelle dans le pays a-t-elle souligné.

R.C.

CNIC

**PROJET DE VILLE CINÉMATOGRAPHIQUE À ALGER**

Le Centre national de l'industrie cinématographique (CNIC) annonce avoir entamé les études préliminaires pour la réalisation d'une ville cinématographique aux normes internationales qui devra voir le jour dans la commune de Ouled Fayet, à l'ouest d'Alger, indique la direction du CNIC. Ce projet de ville cinématographique qui devra élire domicile près de l'Opéra d'Alger, et disposer de nombreux espaces et infrastructures dédiés à la production cinématographique et audiovisuelle dont des studios d'une superficie allant jusqu'à 2000 m<sup>2</sup>, a indiqué à l'APS, le directeur général du CNIC, Fayçal Saoudi Mabrouk. Selon la même source, la ville cinématographique devra également compter des ateliers de création de décors, des laboratoires d'infographie et de post-production, des espaces dédiés à la production télévisuelle, qui seront mis à la disposition des télévisions algériennes et étrangères dans le cadre d'accords commerciaux, et d'une structure d'hébergement des professionnels du cinéma.

R.C.

**TRO**

**Lancement d'une expérience d'animation de voyages en train**



**Le théâtre régional Abdelkader Alloula d'Oran a lancé dimanche l'expérience d'animation de voyages en train en programmant une représentation artistique du «Goual» Amine Missoum pour faire le spectacle devant les voyageurs, a-t-on appris auprès de cet établissement culturel.**

Dans ce cadre, Amine Missoum a présenté, durant une navette Oran-Alger, une représentation théâtrale intitulée «Le Lion et le Chameau», écrite par Mohamed Missoum et mise en scène par Amine Missoum, racontant une histoire et des péripéties dans le style du Goual qui a captivé l'attention des passagers.

Cette œuvre, adaptée des contes de «Kalila wa Dimna» d'Ibn El-Muqaffaâ, traite du conflit entre le bien et le mal, au travers l'histoire du chameau qui a sauvé le lion des chasseurs, mais ce félin a fait fi de ce geste et s'est retourné contre son sauveur, a relaté Amine Missoum, précisant que la maxime de l'histoire est que «le bien doit être récompensé par le bien». Le dramaturge Amine Missoum présentera au moins cinq représentations au cours des navettes, sachant qu'il avait auparavant participé à l'animation de la navette Oran-Alger lors du festival de théâtre de rue, organisé par le théâtre régional Abdelkader Alloula à l'occasion de la manifestation programmée dans le cadre des Jeux méditerranéens Oran-2022, a indiqué à l'APS le directeur du Théâtre régional d'Oran (TRO). Cette expérience, qui vise à approfondir la communication entre les artistes de théâtre et le

public, où qu'il se trouve, sera élargie grâce à l'organisation de représentations théâtrales en plein air dans le cadre de l'animation de quartier programmée par le théâtre régional d'Oran qui la considère complémentaire aux activités artistiques et culturelles organisées en salle, a souligné Mourad Senouci. Le TRO compte programmer des spectacles théâtraux à bord du train deux fois par mois, notamment lors des vacances scolaires, où de nombreuses familles utilisent le véhicule sur rails dans leurs déplacements et ce, avec la programmation de spectacles de clowns et de Goual, afin que ce type de moyens de transport devienne un espace vital pour les arts et la culture. L'expérience du théâtre en train intervient après le succès remporté par le festival de théâtre de rue dans les quartiers, ainsi que la tournée théâtrale menée récemment par le TRO au profit

des détenus des établissements de rééducation d'Oran, tandis que d'autres représentations seront programmées dans les cafés, selon M. Senouci. Ces représentations sont animées par des comédiens extérieurs au théâtre régional, comme le Goual Amine Missoum, la troupe «Drôle Madaïre» et la troupe qui s'est formée au niveau de l'établissement théâtral, composée de jeunes universitaires, qui a présenté la pièce «Othello Al-Ghayar» (Othello le jaloux), mise en scène par Samir Bouanani, qui sera présentée du 24 au 26 octobre dans le cadre du théâtre de rue sur la place du square Port Saïd à Alger, selon la même source. Dans ce cadre, cet établissement culturel entend intégrer 20 jeunes dans le travail de proximité afin d'animer les spectacles et bénéficier de la formation sur le terrain, a-t-on indiqué.

R.C.

**Projet musical en faveur de la cause sahraouie**

**Lancement d'une campagne internationale de financement**

Une campagne de crowdfunding internationale a été lancée par l'association culturelle espagnole Club 44 pour financer la troisième édition d'un projet musical au cours duquel des musiciens de renom exprimeront «dans plusieurs langues officielles de l'Etat espagnol» leur soutien à la cause sahraouie et au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. «C'est déjà 47 ans d'occupation du Sahara occidental (par le Maroc), ça suffit !», écrit sur son compte Twitter le président de l'association Club 44, Juan Soroeta, juriste et expert espagnol de la question sahraouie depuis plus de trente ans. «Soutenez à tra-

vers cette campagne de crowdfunding (financement participatif) un projet musical auquel participent les meilleurs musiciens de l'Etat espagnol, pour revendiquer le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui», ajoute-t-il sur le réseau social. L'objectif de ce projet musical, le troisième du genre, est de sensibiliser les amateurs de bonne musique à la situation du peuple sahraoui, explique Juan Soroeta. Et de préciser dans le même contexte: «l'objectif aussi est de décrire la situation dans les territoires sahraouis occupés à travers des chansons écrites pour l'occasion dans plusieurs langues officielles

(espagnol, basque, catalan et galicien) par des musiciens de tout l'Etat espagnol, l'Etat qui continue d'être la puissance administrante du territoire du Sahara occidental». Ce projet musical vise, en outre, à «faire connaître ce que subit le peuple sahraoui (répression marocaine) et provoquer des débats sur les stations de radio et de télévision» sur la question sahraouie, a souligné également le professeur Juan Soroeta, professeur à l'Université du Pays Basque. «L'édition de cette année est très différente des deux précédentes», a ajouté la même source, expliquant que les projets des première et

deuxième éditions étaient composés de chansons de musiciens anglo-saxons, des chansons des plus classiques (country rock, blues, folk...). «Mais nous connaissons tous les limites de l'anglais dans notre pays. Dans ce cas, il s'agit d'atteindre l'opinion publique dans tout l'Etat espagnol dans les langues officielles, de sorte que lorsque ces chansons passent sur les stations de radio et de télévision, les gens se demandent pourquoi tel ou tel musicien ou groupe a écrit à ce sujet» qu'est le Sahara occidental, a encore expliqué l'expert espagnol.

R.C.

## CAN-2023 (U23) – Qualifications

# Dominée par la RD Congo, l'Algérie hypothèque ses chances

Cette manche aller du second tour des éliminatoires de la CAN-2023 aura été un véritable cauchemar pour des Algériens méconnaissables, et qui ont payé cache leurs nombreuses fautes défensives.

Evoluant sous une chaleur accablante, les Fennecs ont été cueillis à froid en encaissant un premier but dès la 3<sup>e</sup> minute, scoré par Gloire Mujaya. Oublié au second poteau, l'attaquant de la formation congolaise du Tout Puissant Mazembe a ouvert la marque d'une tête lobée. Un quart d'heure plus tard, c'est au tour de Jonathan Ikangalombo de profiter de la fébrilité de l'arrière-garde algérienne pour aller planter le second but de la partie d'un angle improbable (18'). Le sociétaire du

**La Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 s'éloigne pour les Verts. La sélection nationale de football des moins de 23 ans (U23) a considérablement hypothéqué ses chances de qualification pour le dernier tour des éliminatoires du rendez-vous africain à la suite de sa large défaite concédée face à la RD Congo (4-1), ce dimanche au stade des Martyres de Kinshasa.**

club congolais du Daring Club Motema Pembe (Congo) s'est offert un doublé, deux minutes plus tard (20'), à la suite d'une bourde du défenseur axial algérien qui s'est complètement raté en voulant dégager le ballon hors de la zone de réparation. En seconde période, le Onze national a présenté un meilleur visage. Les changements opérés par le coach national, Noureddine Ould Ali, dès le retour des vestiaires, ont

permis aux Algériens d'être plus menaçants et beaucoup plus présents devant la cage adverse. Toutefois, les coéquipiers de Bouras ont reçu un nouveau coup sur la tête après la 4<sup>e</sup> réalisation des Léopards, intervenue à la 59<sup>e</sup> minute, signé de l'autre élément du TP Mazembe, John Bakata Amsini, alors que ces derniers étaient en infériorité numérique après l'expulsion du défenseur Kayembe Mujanayi Elton (53').

KO debout, les Algériens ont réussi tout de même à réagir et entretenir l'espoir de la qualification grâce au but de Chemssedine Bekouche marqué en fin de rencontre (85'). Tel un diable, le pensionnaire de Levante (D2 Espagne) a intercepté le ballon dans le camp adverse pour aller ensuite battre le portier adverse. Même si les chances de qualification sont très réduites, au regard du score de cette première phase, rien n'est encore perdu pour le Club Algérie. Les Verts doivent à présent réaliser une véritable remontada, le samedi 29 octobre au stade du 8-Mai-1945 de Sétif (18h), pour espérer atteindre le dernier tour des éliminatoires de la CAN-2023.

R. S.

## L'ASO en perte de vitesse

# Bougherara déplore des erreurs de «débutants»

L'ASO Chlef peine à renouer avec la victoire après s'être contenté d'un nul, lors de la réception à Relizane du RC Arbaâ (1-1), vendredi dans le cadre de la 9<sup>e</sup> journée du Championnat de Ligue 1 de football. Il s'agit du seul point récolté par l'équipe chélienne au cours de ses trois précédents matches où elle a concédé deux défaites de suite sur les terrains du MC Alger (2-1) et de l'US Biskra. Un bilan négatif qui vient confirmer la baisse de régime de cette formation de l'Ouest du pays qui a pourtant réalisé un bon départ en Championnat en enchaînant les résultats

positifs. Ce coup d'arrêt est justifié par l'entraîneur Lyamine Bougherara par «des erreurs de débuts» commises par ses joueurs, et qui se répètent lors des derniers matches, selon ses déclarations à la presse à l'issue du match face au RCA. «Encore une fois, nous avons commis des erreurs de débutants. Nous aurions pu gérer le match à notre guise après l'ouverture du score, mais notre premier but a été mal exploité vu que mes joueurs ont perdu leur concentration d'où les erreurs de débutants qu'ils ont commises», a déploré le coach Bougherara.

Ce dernier, arrivé à l'ASO lors de l'intersaison, commence à essuyer les premières critiques dans l'entourage du club. La perte de vitesse des siens inquiète sérieusement les fans qui ont tablé sur une saison de premier ordre de leur équipe après un début d'exercice jugé satisfaisant. «Nous allons travailler davantage pour corriger nos lacunes. Nous ne devons plus répéter les mêmes erreurs qui sont en train de nous faire perdre de précieux points», a-t-il promis. En huit matches joués, l'ASO a obtenu 10 unités, sa ligne offensive a inscrit huit

buts, soit une moyenne d'un but par rencontre, alors que sa défense en a encaissé six. L'équipe pointe à la 9<sup>e</sup> place avec un match en moins. Outre les erreurs défensives dont se plaint l'ancien gardien de but international, l'ASO fait face à un autre handicap, vu qu'elle reçoit ses adversaires en dehors de ses bases. Un problème évoqué aussi par l'entraîneur Bougherara qui souhaite revenir au stade Mohamed-Boumezzag, actuellement en travaux de réaménagement, «dans les plus brefs délais», a-t-il espéré.

## Basket (Superdivision)

# Début difficile pour les promus

Le coup d'envoi de l'exercice 2022-2023 du Championnat national de basketball, Superdivision, a été donné ce week-end. Pour leur première sortie de la saison, chez l'élite, CR Béni Saf et RC Constantine ont concédé de très larges défaites. L'apprentissage du haut niveau commence difficilement pour les nouveaux promus en Superdivision. Versé dans le groupe A, le CR Béni Saf a été étriillé par le MC Alger, l'un des cadors du Championnat, et s'est naturellement incliné sur le score de 126 à 63. De son côté, le RC Constantine (groupe B) n'a quasiment pas existé face au CSC Gué de Constantine, la révélation de la saison dernière. À l'image du CRBS, les Constantinois étaient également en déplacement dans la capitale et ont essuyé une défaite écrasante (84 à 17). Dans les autres rencontres de la poule A, le derby algérois, TRA Draria - USM Alger est

revenu aux Rouge et Noir (56-65), tandis que le CRB Dar Beida a pris le meilleur sur l'OMS Miliana (71-53). Concernant le groupe B, le NA Hussein Dey a lancé sa saison avec un succès arraché à domicile face à l'US Sétif (61-50), de même pour le Rouiba CB contre l'OS Bordj Bou Arréridj (57-54). S'agissant du match USM Blida - CSMBB Ouargla (groupe A), il n'a pas eu lieu, alors que la partie AB Skikda - PS El Eulma se jouera ce mardi à 15h. À noter enfin que le NB Satouéli, champion d'Algérie en titre, et le WOB, finaliste malheureux de l'exercice écoulé, sont exempts de cette première manche.

### Résultats de la 1<sup>re</sup> journée :

Groupe A :	
MCA - CRBS	126 - 63
USMB - CSMBBO	56 - 65
TRAD - USMA	non joué
CRBDB - OMSM	71 - 53
Exempt : NBS	

Classement	P	J
1. MC Alger	2	1
2. USM Alger	2	1
3. CRB Dar Beida	2	1
4. CR Béni Saf	1	1
5. TRA Draria	1	1
6. OMS Miliana	1	1
7. CSMBB Ouargla	0	0
8. NB Staouéli	0	0
9. USM Blida	0	0
<b>Groupe B :</b>		
CSCGC - RCC	84	17
NAHD - USS	61	50
RCB - OSBBA	57	54
Mardi 25 octobre :		
ABS - PSEE	15h	
Exempt : WOB		

Classement	P	J
1. CSC G.Ctne	2	1
2. NA Hussein Dey	2	1
3. Rouiba CB	2	1
4. US Sétif	1	1
5. RC Constantine	1	1
6. OS B. B.Arréridj	1	1
7. AB Skikda	0	0
8. PS El Eulma	0	0
9. WO Boufarik	0	0

## Football

# Clap de fin pour le Français Franck Ribéry

Franck Ribéry a officialisé vendredi 21 octobre la fin de sa carrière professionnelle, à 39 ans, en raison de douleurs persistantes à un genou, dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux. Vice-champion du monde en 2006, le natif de Boulogne-sur-Mer, passé par l'Olympique de Marseille, a surtout brillé au Bayern Munich. Un des footballeurs français les plus emblématiques des deux dernières décennies a décidé de tirer sa révérence. «Le ballon s'arrête mais pas mes sentiments pour lui», a déclaré Ribéry, en quatre langues, sur son compte Instagram. Des douleurs aux deux genoux l'ont contraint à prendre sa retraite sportive. Franck Ribéry était arrivé à la surprise générale à la Salernitana, en Italie, à l'été 2021. Il aura connu sept clubs professionnels en trois décennies entre Brest, Metz, Galatasaray, Marseille, le Bayern Munich, la Fiorentina et la Salernitana. Franck Ribéry commence le football à six ans au FC Conti de Boulogne-sur-Mer. À l'âge de deux ans, il est victime d'un accident de voiture qui lui laissera des cicatrices sur le visage.

### Participe à deux Coupes du monde

L'international français (81 sélections, 16 buts) a porté le maillot bleu de 2006 à 2014. Il a joué deux Coupes du monde, Allemagne en 2006 et Afrique du Sud en 2010. Le fiasco français du Mondial dans le pays de Nelson Mandela lui collera à la peau durant les mois suivants. Devenu un cadre de l'équipe de France après le départ de Zinedine Zidane, il fait une apparition sur le plateau de Téléfoot pour demander «pardon à tous les Français», en pleine compétition. L'épisode de la grève des tricolores dont il fut l'un des meneurs à Knysna, lui vaudra 3 matches de suspension et une image de «mauvais garçon». Pourtant, à l'automne 2011, Ribéry redevient un joueur incontournable avec l'équipe de France. Le joueur du Bayern est décisif lors des éliminatoires pour la Coupe du monde 2014. Blessé au dos, il déclare toutefois forfait pour le Mondial brésilien et annonce sa retraite internationale. ■

## FOOTBALL

### Italie : L'Atalanta battue, Naples conforte sa place de leader

Naples, dernière équipe de Serie A invaincue après la défaite de l'Atalanta Bergame contre la Lazio Rome (2-0), a conforté sa place de leader en s'imposant sur le terrain de l'AS Rome (1-0) grâce à Victor Osimhen, dimanche lors de la 11<sup>e</sup> journée. Ce Napoli en pleine confiance, vainqueur de ses onze derniers matches toutes compétitions confondues, compte trois points d'avance sur l'AC Milan, nouveau dauphin, et cinq sur la Lazio et l'Atalanta. Regroupée et agressive dans un pur style Mourinho, la Roma a longtemps résisté à l'attaque de feu du Napoli grâce aux parades de son gardien Rui Patricio. Mais globalement inoffensive (aucun tir cadré), la Louve a fini par craquer sur une balle en profondeur, Chris Smalling a été un peu court et Osimhen ne s'est pas fait prier pour tromper le portier giallorosso (80'), se faisant pardonner après avoir raté la cible seul face au but dix minutes plus tôt. La Lazio Rome a infligé à l'Atalanta sa première défaite de la saison (2-0) en s'appuyant sur sa solidité actuelle (aucun but encaissé lors de ses six derniers matches). ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. **Membres fondateurs :** Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur financier : **Ouahid Kouba** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr**/E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**

**CAN de hand (Dames)**

Trois forfaits pour le rendez-vous de Dakar

**le match à suivre**

**CAN-2023 (U23)**

Dominée par la RD Congo, l'Algérie hypothèque ses chances

**football**

**L'ASO en perte de vitesse**

Bougherara déplore des erreurs de «débutants»

Football

**Le club doit être un «carrefour» sportif de formation et de communication**

Et si les professionnels de la balle ronde ou d'un autre sport criaient haut et fort leur déception quant à la manière dont sont gérés les clubs sportifs ? Et dire que dans ce pays du football, les spécialistes, professionnels et experts ont les moyens de prouver leur efficacité au fur et à mesure que les problèmes surgissent.

Qu'ils peuvent, pour paraphraser Ernest Gibert, administrateur de l'Union nationale des clubs universitaires qui écrivait dans une préface : choisir une attitude active, dynamique et sensible aux transformations de la société. Parce que le club sportif doit changer. Oui mais comment l'organiser pour lui faire connaître ses transformations, voire même ses mutations ?

**Des propositions comme feuille de route**

N'est-il pas temps de faire un tour de table et conclure par des propositions ? Des propositions qui serviront de feuille de route pour les clubs qui n'ont comme souci que le résultat, rien d'autre. L'entraîneur du club de Khenchela a eu raison d'appeler l'ensemble des clubs à être plus dynamique, à se soucier de la formation donc de l'encadrement des joueurs, d'aller vers la concrétisation des projets sportifs, et de dire par la même que l'Algérie peut être une référence par excellence.

**Ce n'est pas encore le haut niveau**

Ce dont nous assistons aujourd'hui, n'est pas encore le haut niveau. Les trois points qui font courir les équipes n'assurent aucune mutation au Championnat national. «Ce n'est pas encore le haut niveau», disait l'entraîneur de la JS Kabylie. Au même moment, les médias traitent un sujet qui se détachait des autres infos... chez la JSK, il y avait une réconciliation entre deux hommes, aussitôt annoncée, aussitôt écrasée et dénoncée par l'un des présidents du club.

**Des cas d'exemples**

Le président du club USM Oran, Lotfi Boublanza fait éclater sa colère sur sa page dans laquelle il écrira que son «club ne se taira pas, il défendra son droit à la participation à la Coupe d'Algérie... l'USM Oran a été éliminée de cette participation



■ Yarichen déçu par certains membres.

bien que le club était prêt à prendre part à cette compétition». Il raconte ses péripéties : «Je me suis déplacé auprès de la Ligue de football pour exiger des explications avant de me retrouver, comme ce fut de coutume dans cette instance, face à une anarchie totale», a-t-il déploré, «les explications ne sont pas du tout convaincantes, en plus du bricolage ambiant qui régnait en maître des lieux».

**Le 2<sup>e</sup> tour (aller) des éliminatoires de la CAN-2023**

Les Verts, stoppés ce dimanche au Congo, au stade des Martyrs de Kinshasa, les moins de 23 ans (U23) qui pensaient entamer la rencontre avec du caractère et de l'engagement, se sont vite rendus à l'évidence

en encaissant 4 buts contre un seul but. La dérive prit forme dès la troisième minute de jeu lorsque l'attaquant Gloire Mujaya (TP Mazembe/RDC) fera récolter aux Algériens le premier but, l'avalanche qui suivra sera plus dure à arrêter, plus envahissante, plus forte. Des la 17<sup>e</sup> minute, c'est autour de Ikangalombo Jonathan (DCMP/RDC) de faire peser le score en inscrivant le second but. Il aura suffi que trois autres minutes de jeu pour envoyer la balle dans la cage du dernier algérien (3-0), le bal continuera en seconde mi-temps où la RDC enfonce ses invités avec un quatrième but à la (58<sup>e</sup>) signé John Bakata Amsini (TP Mazembe/RDC), une réalisation intervenue cinq minutes après l'expulsion du défenseur Kayembe Mujanayi Elton (As Maniema Union/RDC).

**Une autre élimination, après les U23**

Les Verts U20 quittent l'Égypte sur une défaite de 2-0, face à leurs homologues marocains qui n'avaient besoin que de deux buts pour s'accrocher au wagon des qualifiés. La route s'arrête donc à ce stade où ils avaient disputé la CAN à l'occasion de la 2<sup>e</sup> journée de la Coupe de l'UNAF qu'abrite l'Égypte depuis mercredi dernier. Ce lundi, face à la Tunisie, les Verts joueront pour ne pas perdre la face. La dernière apparition officielle remonte à la Coupe arabe au mois d'août.

**H. Hichem**

■ BelN Sports 1 : Leipzig - Real Madrid à 19h

■ BelN Sports 3 : Borussia Dortmund - Manchester City à 19h

**CAN de handball (dames) : Trois forfaits pour le rendez-vous de Dakar**

Le sélectionneur de l'équipe nationale de handball (dames), Rabah Graïchi, a déploré la défection de trois joueuses, blessées, en vue de la 25<sup>e</sup> Coupe d'Afrique des nations CAN-2022 au Sénégal (9-19 novembre), qualificative pour le Mondial 2023.

«Trois joueuses ont déclaré forfait pour la CAN-2022, dont Sara Azzi, qui vient de rejoindre, durant l'intersaison, le championnat français (Saint-Etienne Métropole 42). Nous allons puiser de la liste élargie de 35 joueuses envoyée il y a deux mois à la Confédération africaine (CAHB) pour remplacer ces éléments. Je pense que nous avons des solutions de rechange», a in-

diqué à l'APS, le coach de la sélection féminine. Logée dans le groupe A, l'Algérie évoluera lors de la CAN-2022 en compagnie de l'Angola, tenante du titre et plusieurs fois championne d'Afrique, de la RD Congo et du Cap Vert.

Concernant le programme de préparation pour cette échéance qui s'approche à grands pas, l'ancien international algérien a affirmé que tout sera mis au clair après l'installation du nouveau Bureau fédéral de la Fédération algérienne (FAHB), désormais présidée par Karima Taleb, élue samedi à la tête de l'instance fédérale, en remplacement de Habib Labane, en obtenant 67

voix contre 20 voix pour le deuxième candidat, Bouzid Abdelmadjid.

«Nous allons attendre l'installation du nouveau BF pour amorcer la dernière ligne droite dans notre préparation en vue de la CAN-2022. Nous allons éventuellement effectuer un stage en commun avec la Tunisie, mais rien n'est officiel», a-t-il conclu.

Après deux ans d'hibernation, la sélection algérienne féminine a renoué avec la compétition officielle, à l'occasion des derniers JM-2022 d'Oran, terminant le tournoi à la 8<sup>e</sup> place, à l'issue de sa défaite face à la Macédoine du Nord (23-31).